



# COMITE DU DEVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint

des

Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds

sur le

transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2005-0021

16 septembre 2005

## **RENFORCEMENT DU PARTENARIAT DE DEVELOPPEMENT ET DES FINANCEMENTS AUX FINS DE LA REALISATION DES ODM :**

### **PLAN D'ACTION POUR L'AFRIQUE**

Les membres du Comité du développement trouveront ci-joint le rapport intitulé « Renforcement du partenariat de développement et des financements aux fins de la réalisation des ODM : Plan d'action pour l'Afrique » préparé en vue de leur réunion du 25 septembre 2005.

\* \* \*

**RENFORCEMENT DU PARTENARIAT DE DEVELOPPEMENT  
ET DES FINANCEMENTS AUX FINS DE LA REALISATION DES ODM :**

**PLAN D'ACTION POUR L'AFRIQUE**

**16 septembre 2005**

## Sigles et abréviations

AAP	Plan d'action pour l'Afrique
ACT	Association médicamenteuse contenant de l'artémisine
AFR	Région Afrique
APD	Aide publique au développement
AT	Assistance technique
BAfD	Banque africaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BMD	Banque multilatérale de développement
CAD	Comité d'aide au développement
CAS	Stratégie d'aide-pays
CE	Commission européenne
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communauté économique régionale
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CPIA	Évaluation de la politique et des institutions nationales
CREA	Consortium pour la recherche économique en Afrique
DEC	Économie du développement
DIME	Initiative pour l'évaluation de l'impact au plan du développement
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
EPT	Éducation pour tous
FMI	Fonds monétaire international
G-8	Groupe des huit
GC	Groupe consultatif
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
IDA	Association internationale de développement
MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectif de développement pour le Millénaire
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
PBA	Allocation sur la base des performances
PEFA	Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière
PEP	Partenariat pour l'entreprise privée
PEPFAR	Plan de secours d'urgence aux victimes du SIDA du Président des États-Unis
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PPI	Participation du secteur privé à la fourniture de services d'infrastructure
PPTE	Pays pauvre très endetté
PRMPR	Groupe Réduction de la pauvreté
PRSC	Crédit à l'appui de la réduction de la pauvreté
PSD	Développement du secteur privé
RNB	Revenu national brut
SADC	Communauté du développement de l'Afrique australe
SFI	Société financière internationale

SFIA	Cadre stratégique d'aide à l'Afrique
Sida/SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
SWAp	Approche de portée sectorielle
TPI	Traitement présumé intermittent
UA	Union africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
VIH	Virus de l'immunodéficience acquise

## Table des matières

Principaux éléments et questions à débattre .....	i
I. Traduire dans les faits les engagements de la communauté internationale .....	1
A. Suite à donner aux engagements pris au titre de l'aide .....	1
B. Gestion axée sur l'obtention de résultats .....	3
C. Mobilisation et coordination de l'aide .....	3
D. Alignement et harmonisation .....	5
II. Le Plan d'action pour l'Afrique .....	6
A. L'Afrique sur le point de franchir un cap .....	6
B. Un cadre orienté vers les résultats pour avoir un impact .....	7
C. Obtenir des résultats dans le cadre du partenariat d'IDA-14 .....	9
1. Établir des appareils étatiques capables et améliorer la gouvernance ..	9
2. Appuyer les facteurs de croissance .....	10
3. Participation à la croissance et partage de ses bénéfices .....	15
4. Renforcement des partenariats .....	16
5. Mise en oeuvre du Partenariat d'IDA-14 au niveau des pays .....	17
D. De Monterrey au Sommet du Millénaire : accroître la rapidité des progrès en direction des ODM .....	19
E. Plans pour l'avenir .....	23
ANNEXE A .....	25

**RENFORCEMENT DU PARTENARIAT DE DEVELOPPEMENT  
ET DES FINANCEMENTS AUX FINS DE LA REALISATION DES ODM :  
PLAN D'ACTION POUR L'AFRIQUE**

**PRINCIPAUX ELEMENTS ET QUESTIONS A DEBATTRE**

1. Durant l'année qui a précédé l'Examen du Sommet du Millénaire, l'attention s'est opportunément tournée vers les enjeux du développement en Afrique, et les engagements pris en vue d'accélérer le rythme des progrès en direction des Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) sur le continent ont été renouvelés. Plus récemment, lors des Sommets de l'Union africaine et du G-8, les dirigeants africains et leurs homologues du G-8 et de l'Union européenne se sont déclarés résolus à intensifier les efforts déployés de part et d'autre dans le cadre du partenariat de développement. Les dirigeants africains se sont engagés à mettre en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté et de croissance économique ; à s'attaquer à la corruption et à promouvoir la transparence et une bonne gouvernance ; à renforcer les institutions et les processus démocratiques ; à éliminer les obstacles au commerce ; et à promouvoir la paix et la sécurité sur tout le continent.

2. En contrepartie, de nombreux bailleurs de fonds donnent plus rapidement suite aux engagements qu'ils ont pris à Monterrey, et le G-8 et l'Union européenne ont présenté des plans d'action pour appuyer les progrès en Afrique. Les participants au Sommet de Gleneagles sont parvenus à la conclusion que les engagements des membres du G-8 et d'autres bailleurs de fonds se traduiraient par un doublement de l'aide à l'Afrique — qui passerait d'environ 25 milliards de dollars en 2004 à 50 milliards de dollars en 2010. Selon les projections de l'aide publique au développement (APD) effectuées sur cette nouvelle base, le montant total de cette dernière augmenterait d'environ 50 milliards de dollars en termes réels d'ici 2010. Le G-8 a également accepté une proposition d'allègement supplémentaire de la dette des pays pauvres très endettés (PTTE) au point d'achèvement, qui se traduirait par l'annulation de 100 % de la dette due à l'Association internationale de développement (IDA), au Fonds monétaire international (FMI) et au Fonds africain de développement (FAD). Pour s'assurer que ces engagements confortent les efforts déployés pour favoriser la croissance, réduire la pauvreté, promouvoir une bonne gouvernance et la démocratie, le G-8 a demandé au Groupe de la Banque d'assumer un rôle de premier plan à l'appui du partenariat forgé par les pays du G-8, d'autres bailleurs de fonds et l'Afrique et de veiller à la bonne coordination de l'aide supplémentaire<sup>1</sup>.

***Objet du Rapport***

3. Ce rapport présente un programme d'actions visant à appuyer un partenariat renforcé aux fins du développement en Afrique et, notamment veiller à ce que l'aide supplémentaire promise se matérialise et soit utilisée de manière efficace. Il définit le contexte, récapitule les principales actions et suggère certaines questions à débattre. La première section indique les actions que le Groupe de la Banque mondiale pourrait poursuivre en collaboration avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE) et d'autres partenaires pour coordonner la fourniture et assurer la qualité du

---

<sup>1</sup> Résumé du Président, Sommet de Gleneagles, 8 juillet 2005, [www.g8.gov.uk](http://www.g8.gov.uk).

surcroît d'aide prévu, en particulier pour l'Afrique. La deuxième section récapitule le Plan d'action pour l'Afrique (PAA) du Groupe de la Banque mondiale et décrit comment, au niveau des pays, le Groupe de la Banque, en partenariat avec la communauté de développement, peut aider chacun des pays africains à atteindre autant d'ODM que possible d'ici 2015<sup>2</sup>.

### *Suite donnée aux engagements de la Communauté internationale<sup>3</sup>*

4. Les actions menées par le Groupe de la Banque mondiale pour s'assurer que l'important accroissement du volume de ressources engagé par la communauté internationale se traduit par une aide au développement plus importante et plus efficace auront quatre objectifs :

- ***Donner efficacement suite aux engagements pris au titre de l'aide.*** Il sera crucial de fournir une aide rapide et prévisible à l'appui de la poursuite de bons résultats pour accélérer le rythme du développement en Afrique. La Banque mondiale veillera donc, en étroite collaboration avec le CAD, à la mise en place d'un mécanisme international efficace pour procéder au suivi des engagements pris au titre de l'aide, présenter les rapports connexes et s'assurer des suites concrètes données à ces engagements.
- ***Mettre d'avantage l'accent sur l'obtention de résultats.*** Pour accroître l'efficacité avec laquelle les flux d'aide sont utilisés, la Banque mondiale et la communauté internationale de développement, dans le cadre du programme de Paris pour l'harmonisation et des Tables rondes sur les résultats cherchent comment les pays et les partenaires de développement peuvent améliorer la mesure et le suivi des résultats et mieux gérer cette aide pour obtenir des résultats.
- ***Coordonner et mobiliser l'aide.*** Le surcroît d'aide attendu offre une opportunité majeure de faire d'IDA-14 un instrument fondamental de mobilisation de cette aide, et de veiller à ce qu'elle soit utilisée le plus efficacement possible. Il offre également la possibilité d'accroître l'envergure de l'aide accordée dans les contextes où elle peut être très efficace, notamment : a) les pays obtenant de bons résultats qui peuvent absorber de manière productive un important volume d'aide supplémentaire ; b) les situations marquant un changement d'orientation, qui présentent des risques élevés mais offrent des opportunités de rendement élevé, notamment les pays sortant d'un conflit et ceux qui commencent à entreprendre des réformes ; et c) les investissements régionaux qui offrent manifestement la possibilité de produire des biens publics régionaux.
- ***Améliorer l'alignement et l'harmonisation.*** La Banque mondiale collaborera avec les partenaires de développement en vue d'accélérer la mise en place du cadre pour l'harmonisation, l'alignement et l'obtention de résultats décrit dans la Déclaration de Paris.

---

<sup>2</sup> Le G-8 à Gleneagles ainsi que les administrateurs du Groupe de la Banque ont, demandé à celui-ci de faire plus pour aider l'Afrique et de le faire plus efficacement. La Banque a donné suite à cette requête en préparant un rapport intitulé « *Meeting the Challenge of Africa's Development: A World Bank Group Africa Action Plan* ».

<sup>3</sup> Un rapport distinct préparé pour le Conseil intitulé « *Financement et efficacité de l'aide* » décrit plus en détail l'évolution du programme relatif au financement et à l'efficacité de l'aide depuis les dernières réunions de printemps, ainsi que le programme pour l'avenir.

***Relever le défi du développement de l'Afrique : le Plan d'action pour l'Afrique***

5. Pour traduire dans les faits l'engagement de bien coordonner l'aide au développement de l'Afrique et de bien utiliser cette aide au niveau des pays, la Banque a préparé le Plan d'action pour l'Afrique (PAA), qui replace dans un cadre axé sur les résultats un ensemble d'actions déterminées, d'indicateurs quantitatifs et une évaluation des risques. Le présent rapport, qui est basé sur le PAA, présente 25 actions prioritaires que lancera la Banque pour aider les pays africains à atteindre les objectifs définis pour chaque pays, et notamment les ODM (Annexe A). Les principaux objectifs poursuivis dans le cadre du Plan d'action pour l'Afrique consistent à :

- ***Gérer les interventions en vue d'obtenir des résultats.*** Pour aboutir à des résultats plus robustes à terme — dans le cadre d'efforts concertés des pays et des partenaires de développement — la Banque agit à quatre niveaux : le renforcement de stratégies pilotées par les pays et axées sur l'obtention de résultats, notamment le renforcement des capacités statistiques nationales ; la formulation de stratégies d'aide-pays basées sur les résultats ; l'adoption d'indicateurs des progrès à plus court terme dans les domaines prioritaires ; et le recours à de meilleurs cadres de suivi et d'évaluations dans les projets .
- ***Mettre en place d'appareils étatiques capables et améliorer la gouvernance.*** La Banque appuiera les efforts pilotés par l'Afrique comme le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, en vue de définir des initiatives visant à améliorer la gouvernance et à encourager la société à exiger une bonne gouvernance. La Banque collaborera avec les gouvernements africains à l'établissements d'appareils étatiques capables par le biais d'activités de renforcement des capacités et l'amélioration de la gestion des dépenses publiques et en privilégiant responsabilisation et gouvernance.
- ***Renforcer les facteurs de la croissance.*** La modification la plus importante apportée au programme de la Banque durant la période d'IDA-14 consistera à accroître l'attention portée à des problèmes axés sur les résultats pour accélérer la croissance économique en Afrique. Le Groupe de la Banque ciblera ses efforts sur le renforcement du secteur privé africain, le gonflement des exportations, la réalisation d'investissement nettement plus importants pour combler l'insuffisance des infrastructures, le déploiement d'efforts d'intégration régionale de plus grande envergure, la création de compétences pour assurer la croissance et la compétitivité, et l'amélioration de la productivité de l'agriculture.
- ***Renforcer les capacités des groupes exclus à participer à la croissance et à profiter de celle-ci.*** La croissance ne suffira pas à elle seule à permettre à l'Afrique d'atteindre les ODM. On a pu constater sur le continent que si, en moyenne, la croissance est favorable aux pauvres et au développement humain, l'aptitude des groupes pauvres et des femmes à participer à la croissance et à en profiter varie dans le temps et d'un pays à un autre. Le programme de croissance partagée du PAA accorde donc une place centrale aux efforts visant à permettre aux pauvres d'avoir accès au marché en accordant plus d'attention au développement de l'infrastructure rurale et aux programmes axés sur les micro, petites et moyennes entreprises. L'envergure des programmes de développement humain sera nettement accrue dans



des domaines cruciaux, comme les systèmes de santé, la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA, l'Éducation pour tous et la parité hommes-femmes. La Banque accordera en outre la priorité au renforcement des capacités des États sortant d'un conflit à fournir des services essentiels et à améliorer les conditions économiques pour éviter la reprise des violences.

- ***Renforcer l'impact des partenariats.*** La bonne exécution des interventions de développement pilotées par les pays dépendra fondamentalement de l'alignement de l'appui des bailleurs de fonds sur les priorités nationales et les systèmes des pays, et de l'harmonisation des procédures et des pratiques. Dans chaque pays, la Banque collaborera avec les partenaires de développement pour harmoniser les efforts et les aligner sur les objectifs nationaux, conformément aux engagements énoncés dans la Déclaration de Paris. Pour démultiplier l'impact sur le développement des ressources disponibles dans le cadre d'IDA-14, le Groupe de la Banque renforcera aussi son « menu d'options » afin de mettre ses études, ses opérations et la connaissance qu'il a des pays au service des partenaires de développement qui pourront les utiliser en tant que bien public dans le cadre de leurs programmes dans les pays.
- ***Mettre en œuvre le partenariat d'IDA-14 au niveau des pays.*** Les pays africains peuvent, dans l'ensemble, être regroupés en plusieurs catégories sur la base de leurs résultats économiques, des progrès accomplis en direction des ODM, et des perspectives d'une harmonisation réelle des actions des partenaires de développement. Ces critères déterminent la rapidité avec laquelle il sera possible de faire état de progrès tangibles dans l'utilisation des ressources supplémentaires qui seront mises à disposition à partir de 2006 dans le cadre du modèle du partenariat d'IDA-14 et l'ordre dans lequel ce processus se déroulera. Les quatre groupes de pays sont : i) les pays en mesure d'utiliser un surcroît d'aide rapidement dans le cadre d'une large gamme d'intervention ; ii) les pays dans lesquels il est possible d'accroître l'envergure de certains programmes ; iii) les États fragiles dans lesquels le surcroît d'aide sera probablement affecté à des programmes particuliers ; et iv) les États touchés par un conflit.
- ***Accroître la rapidité des progrès en direction des ODM et utiliser l'aide plus efficacement.*** La stratégie d'aide-pays de l'IDA continuera de reposer sur des stratégies de réduction de la pauvreté ayant l'adhésion des pays et pilotées par ceux-ci. La communauté internationale semble être en mesure, si tous les engagements pris se matérialisent, de fournir aux pays africains les ressources supplémentaires qu'ils peuvent utiliser efficacement. Pour assurer la meilleure utilisation possible de ces ressources au niveau des pays, le Groupe de la Banque devra jouer un rôle de premier plan en aidant les pays à : a) mieux maîtriser la gestion macroéconomique des flux d'aide ; b) renforcer leur capacité à gérer un volume de ressources plus important ; et c) aligner plus étroitement les stratégies nationales et les mécanismes de financement « vertical ». Grâce à l'augmentation des ressources disponibles, le Groupe de la Banque pourra aussi jouer un rôle primordial en proposant des mécanismes novateurs pour cibler l'aide de manière stratégique sur des pays et des programmes — tels que les « pays obtenant de bons résultats », les « pays en passe de franchir un cap », et les initiatives régionales — pour créer d'importantes retombées sur les pays voisins

6. **Questions à débattre.** Le Comité du développement pourrait souhaiter examiner les questions suivantes :

- Ce Plan d'action répond-il de manière satisfaisante à la volonté de la communauté internationale de renforcer le partenariat aux fins de l'aide, d'accroître les flux d'aide et d'être mieux comptable des résultats au plan du développement ?
- De l'avis des membres, quels sont les obstacles à une mobilisation efficace des ressources supplémentaires engagées pour accélérer les progrès de l'Afrique en direction des ODM, et quels sont les obstacles à une utilisation efficace du surcroît de ressources dans les pays africains ?
- L'importance accrue accordée à la gouvernance et à la croissance partagée est-elle une manière appropriée de relever le défi de l'accélération des progrès en direction des OMD en Afrique ?
- Les indicateurs de suivi permettent-ils de mesurer de manière adéquate les réalisations attendues dans les principaux domaines d'intervention ? Les objectifs-cibles sont-ils réalistes ?
- Les propositions d'un changement d'échelle de l'appui accordé après Gleneagles sont-elles réalistes et la Banque devrait-elle continuer d'explorer les possibilités d'accroître de manière opportune l'appui aux pays obtenant de bons résultats, aux pays en passe de franchir un cap, et aux programmes régionaux ?

**RENFORCEMENT DU PARTENARIAT DE DEVELOPPEMENT  
ET DES FINANCEMENTS AUX FINS DE LA REALISATION DES ODM :  
PLAN D'ACTION POUR L'AFRIQUE**

1. Depuis Monterrey, le Groupe de la Banque mondiale contribue de manière primordiale aux efforts déployés par la communauté internationale pour accroître le volume et l'efficacité de l'aide au développement. Le Groupe de la Banque est désormais chargé d'assurer l'exécution d'une grande partie des décisions prises lors du Sommet de Gleneagles : le résumé du Président note le rôle de premier plan qu'il est demandé au Groupe de la Banque d'assumer pour appuyer le partenariat forgé par les pays du G-8, d'autres bailleurs de fonds et l'Afrique et pour veiller à la bonne coordination de l'aide supplémentaire prévue<sup>4</sup>. Les membres du G-8 réunis à Gleneagles ainsi que les administrateurs du Groupe de la Banque ont, par ailleurs, demandé à celui-ci de faire plus pour aider l'Afrique et de le faire plus efficacement. La présente note expose donc les actions proposées, en réponse à cette demande, pour permettre au Groupe de la Banque de s'acquitter de la coordination générale de l'aide supplémentaire et de renforcer son appui à l'Afrique<sup>5</sup>.

**I. TRADUIRE DANS LES FAITS LES ENGAGEMENTS  
DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE**

2. La présente section décrit les grands domaines dans lesquels le Groupe de la Banque devra intervenir et les mesures qu'il devra prendre pour pouvoir s'acquitter de sa mission de coordination générale de l'aide supplémentaire, en particulier pour l'Afrique. Elle propose d'élargir le rôle joué par le Groupe de la Banque mondiale au sein de la communauté internationale de développement dans quatre grands domaines pour : donner efficacement suite aux engagements pris au titre de l'aide, gérer les interventions en vue d'obtenir des résultats, mobiliser et coordonner l'aide, et aligner et harmoniser les modalités de la fourniture de l'aide.

**A. Suite à donner aux engagements pris au titre de l'aide**

3. Les participants au Sommet de Gleneagles sont parvenus à la conclusion que les engagements des membres du G-8 et d'autres bailleurs de fonds se traduiraient par un doublement de l'aide à l'Afrique — qui passerait d'environ 25 milliards de dollars en 2004 à 50 milliards de dollars en 2010. Selon les projections de l'aide publique au développement (APD) effectuées sur cette nouvelle base, le montant total de cette dernière augmenterait d'environ 50 milliards de dollars en termes réels d'ici 2010. Le G-8 a également accepté une proposition d'allègement supplémentaire de la dette des pays pauvres très endettés (PTTE) au point d'achèvement, qui se traduirait par l'annulation de 100 % de la dette due à l'Association internationale de développement (IDA), au Fonds monétaire international (FMI) et au Fonds africain de

---

<sup>4</sup> Résumé du Président, Sommet de Gleneagles, 8 juillet 2005, [www.g8.gov.uk](http://www.g8.gov.uk).

<sup>5</sup> La série intégrale des mesures est présentée dans le document intitulé « *Meeting the Challenge of Africa's Development: A World Bank Group Africa Action Plan* ». Un rapport distinct des administrateurs intitulé « Financement et efficacité de l'aide » (à paraître) décrit l'évolution du programme relatif au financement et à l'efficacité de l'aide depuis les dernières réunions de printemps, ainsi que le programme de plus grande envergure prévu pour l'avenir.

développement (FAD)<sup>6</sup>. Lorsqu'elle aura pris sa forme définitive, cette initiative pourrait devenir une autre modalité de financement de l'aide.

4. ***Suivi des engagements pris au titre de l'aide et présentation de rapports.*** Étant donné l'importance des nouveaux engagements pris au titre de l'aide, la Banque mondiale collaborera étroitement avec le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour veiller à la mise en place d'un mécanisme international efficace pour procéder au suivi des engagements pris, présenter les rapports connexes et s'assurer des suites concrètes données à ces engagements. La Banque mondiale suit déjà les mesures prises pour traduire les engagements dans les faits et rend compte du surcroît d'aide publique au développement (APD) en se fondant sur les définitions, les classifications et la portée des données actuelles du CAD. Les accroissements prévus des volumes d'aide soulèvent trois questions : a) quels sont les objectifs fixés pour l'APD (volume global et composantes) sur lesquels doit porter le suivi, b) de quelle manière conviendra-t-il de définir chacune de ces composantes (y compris les ressources financières dégagées), et c) quelles sont les valeurs de référence qu'il convient d'utiliser pour assurer le suivi des engagements et des suites concrètes qui leur sont données. En collaboration avec le secrétariat du CAD, la Banque renforcera ses mécanismes de suivi, notamment au stade des actions concrètes, en s'appuyant sur les efforts déjà déployés par le CAD et sur les travaux consacrés au Rapport de suivi mondial. Cette initiative conduira à :

- *Suivre et indiquer dans des rapports (présentant aussi les valeurs de référence et les définitions) le volume de l'APD globale ; le volume de l'APD globale destiné à l'Afrique ; la ventilation de l'APD par composantes (allègement de la dette, aide humanitaire/secours d'urgence, frais généraux administratifs, coopération technique et ressources financières) ; et la répartition de l'APD entre différents domaines d'intervention prioritaires indiqués dans le Plan d'action du G-8 (tels que l'Éducation pour tous, le VIH/SIDA, le paludisme, l'infrastructure).*
- *Établir un processus de suivi des flux d'aide au moyen des données communiquées, respectivement, par les bailleurs de fonds et par les bénéficiaires. Les procédures établies à cette fin seront basées sur les informations relatives à l'aide obtenue soumises par les pays bénéficiaires (dans le cas de l'Afrique, il s'agira notamment des rapports préparés dans le cadre du Partenariat stratégique pour l'Afrique).*
- *Présenter des rapports conjoints sur l'évolution récente des flux d'aide, notamment en faveur des pays africains, à la réunion de haut niveau du CAD (dans le cadre du rapport annuel sur la coopération pour le développement du CAD) et lors de la réunion du Comité du développement, sur la base desquels la communauté des bailleurs de fonds pourrait convenir de mesures de suivi. Le Rapport de suivi mondial sera le principal outil utilisé pour présenter et analyser les flux d'aide lors des Réunions de printemps. Un rapport complémentaire*

---

<sup>6</sup> Les détails de cette proposition n'ont pas encore été mis au point et acceptés.. Voir le document intitulé « *The G8 Debt Relief Proposal: Preliminary Costs and Issues* », IDA/SecM2005-0414, 28 juillet 2005.

*décrivant l'évolution récente de la situation sera préparé en collaboration avec le CAD pour l'Assemblée annuelle qui se tient en automne.*

## **B. Gestion axée sur l'obtention de résultats**

5. Pour accroître l'efficacité avec laquelle les flux d'aide sont utilisés, la communauté internationale de développement cherche comment améliorer la mesure et le suivi des résultats pour mieux gérer cette aide. La Banque mondiale continuera de mener cet effort aussi bien au plan mondial qu'au plan national, en étroite collaboration avec le CAD, le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG) et les banques multilatérales de développement (BMD). Le programme de la Banque pour les pays africains est exposé dans le Plan d'action pour l'Afrique et est résumé aux paragraphes 15 à 17 ci-après.

6. *Appui mondial au programme de résultats.* Au niveau mondial, nous nous emploierons à renforcer les initiatives menées au niveau national par des actions consistant à :

- *En collaboration avec le CAD, les BMD et le Système des Nations Unies (ONU), mener les travaux préparatoires de la troisième table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats qui doit se tenir à l'automne 2006.*
- *Élargir et renforcer le partenariat international pour les travaux statistiques, y compris les préparatifs de nouveaux efforts prioritaires de collecte de données à l'échelle mondiale, et étendre la portée du réseau international d'enquêtes auprès des ménages. L'objectif est de réduire de moitié l'écart entre les taux de couverture correspondants aux principaux indicateurs de résultats des ODM et d'IDA-14 et les taux observés (pour le ramener du niveau actuel qui est proche de 30 % en Afrique à 15 %).*
- *Appuyer l'évaluation de l'impact des programmes financés par la Banque pour différents types d'intervention (par exemple, la décentralisation de la gestion au niveau des établissements scolaires, l'assainissement des quartiers insalubres, les transferts conditionnels de liquidités), en application de l'Initiative pour l'évaluation de l'impact au plan du développement (DIME) de Banque. Ces travaux seront axés plus particulièrement sur la Région Afrique (voir par. 7).*
- *Poursuite de la publication annuelle du Rapport de suivi mondial de manière à présenter des données agrégées sur les résultats obtenus par les pays ainsi que sur la qualité et la composition de l'appui des bailleurs de fonds.*

## **C. Mobilisation et coordination de l'aide**

7. Le gonflement des volumes d'aide fournis et engagés depuis Monterrey et les travaux consacrés à la formulation de nouvelles modalités peuvent servir de base à la mise en place d'une architecture de l'aide qui permettrait de mieux faire face aux besoins de développement, et notamment au financement des efforts déployés en vue d'atteindre les ODM.

8. Comme l'explique le document intitulé *Financement et efficacité de l'aide* qui a également été préparé pour le Conseil, plusieurs initiatives ont été entreprises dans le but de mobiliser l'aide par le biais de nouveaux circuits, notamment des mécanismes de financement novateurs et de nouveaux mécanismes bilatéraux. Ces efforts offrent à l'IDA une opportunité majeure de jouer un rôle fondamental en mobilisant cette aide et en veillant à ce qu'elle soit utilisée le plus efficacement possible ; ils lui permettent aussi de renforcer sa contribution en forgeant des partenariats réunissant de nombreuses parties prenantes dans le but d'accroître l'adhésion des pays et d'améliorer leur performance en mettant l'accent sur des programmes axés sur l'obtention de résultats. Toutefois, si les importants surcroûts de financements devaient être fournis par le biais de multiples systèmes ou ne devaient profiter qu'à certains pays ou encore n'être utilisés qu'à certaines fins, la souplesse et l'harmonisation des méthodes d'utilisation des fonds seraient gravement compromises. Il sera important d'adopter des mécanismes garantissant que la mobilisation de ressources privilégiant une filière ou un secteur ne soit pas source de rigidités et de distorsions.

9. ***Appui à une utilisation plus cohérente des flux d'aide.*** Des mesures concrètes peuvent être prises pour promouvoir une utilisation plus cohérente des flux d'aide, qui consistent à :

- *Poursuivre l'amélioration des mécanismes de coordination avec les fonds/initiatives d'envergure mondiale pour que ces programmes et leur financement soient dûment alignés sur les stratégies nationales et employés de manière efficace.*
- *Veiller à ce que tout financement supplémentaire ou de toute ressource mobilisée par l'intermédiaire des nouveaux mécanismes soient octroyé en étroite coordination avec l'IDA de manière à en démultiplier l'impact, à promouvoir une approche adaptée à chaque pays et basée sur la performance et à éviter le plus possible d'agir en ordre dispersé.*
- *Collaborer avec le CAD de l'OCDE et avec le Partenariat stratégique pour l'Afrique à la refonte du mécanisme du Groupe consultatif pour assurer des réunions annuelles consacrées aux « ressources et résultats » et, partant, pour élargir la portée de ces réunions et inscrire à leur programme le calendrier de versement de l'aide compte tenu de la capacité d'absorption, le renforcement des partenariats forgés aux fins de la réalisation du programme des ODM et le resserrement des liens entre ressources et résultats (voire par. 34).*
- *En collaboration avec le CAD de l'OCDE et le Partenariat stratégique pour l'Afrique, définir une architecture pour la présentation de rapports permettant de regrouper les réalisations au niveau des pays tels qu'indiqués dans les rapports sur les résultats et ressources du Groupe consultatif dans un cadre de présentation de l'information au niveau de la région Afrique (et au niveau mondial).*
- *Mettre en place des mécanismes de consultation des bailleurs de fonds, en collaboration avec le CAD et les principaux organismes bilatéraux, de manière à accroître la prévisibilité et la cohérence de l'aide procurée par chaque bailleur de*

*fonds, notamment en en indiquant les niveaux, les circuits empruntés et les formes<sup>7</sup>.*

10. **Constitution d'un « fonds de capital-risque d'aide aux pays » ou « fonds catalyseur d'aide aux pays ».** Il serait également possible d'utiliser les flux d'aide de manière discrétionnaire pour contribuer à l'accroissement de l'envergure des efforts déployés pour atteindre les ODM dans trois contextes propices à de fortes « retombées sur les pays voisins » (voir par. 41) : a) les financements à des pays obtenant de bons résultats qui peuvent absorber de manière productive un important surcroît d'aide ; b) un appui exceptionnel dans des situations marquant un changement d'orientation, qui présentent des risques élevés mais offrent des opportunités de rendement élevé, notamment les pays sortant d'un conflit et ceux qui commencent à entreprendre des réformes ; et c) le financement d'investissements régionaux de plus grande envergure qui offrent manifestement la possibilité de produire des biens publics régionaux.

- *Explorer la possibilité de mettre en place, à partir de la Banque, un nouveau mécanisme de financement (un « fonds de capital-risque d'aide aux pays » ou « fonds catalyseur d'aide aux pays ») pour pouvoir faire face aux situations particulières indiquées ci-dessus, telle que les pays obtenant de bons résultats, les situations marquant un changement d'orientation et les investissements régionaux, tout en laissant aux pays la maîtrise des programmes et en recourant aux systèmes de gestion intégrée des dépenses appuyés par l'IDA. Pour qu'un tel fond puisse fonctionner de manière efficace, il faudra définir les circonstances et les critères particuliers qui régiront l'allocation de ses ressources.*

#### **D. Alignement et harmonisation**

11. Le Forum de haut niveau qui s'est tenu à Paris a débouché sur un cadre pour l'harmonisation, l'alignement et les résultats présenté dans la Déclaration de Paris. Les progrès accomplis au regard des principaux engagements présentés dans la Déclaration de Paris seront suivis au moyen des 12 indicateurs et objectifs-cibles.

12. **Améliorer l'alignement et l'harmonisation.** La Banque mondiale compte jouer un rôle primordial dans le cadre du suivi du programme international pour l'alignement et l'harmonisation guidé par les objectifs-cibles de Paris. Cet effort donnera lieu au programme d'action ci-après :

- *Collaboration avec le CAD, les BMD, l'ONU et le Ghana, qui est le pays d'accueil, à l'organisation, à la préparation et à la supervision du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide en 2008.*
- *Collaboration avec les pays partenaires, le CAD de l'OCDE, d'autres BMD, et d'autres partenaires de développement à la diffusion des bonnes pratiques et à la réalisation, au suivi et à l'évaluation des progrès accomplis par chaque pays en*

---

<sup>7</sup> Ces mécanismes pourraient aussi *bénéficier* du dialogue mené dans le cadre du Forum du Partenariat pour l'Afrique.

*direction des objectifs-cibles convenus dans le cadre du programme de Paris (voir par. 33).*

- *Doublement de l'appui à l'harmonisation et à l'alignement au niveau national pour au moins 30 pays partenaires d'ici 2007. Ces efforts seront principalement axés sur l'Afrique et nous nous efforcerons d'atteindre tous les objectifs-cibles figurant dans la Déclaration de Paris dans 10 pays d'ici la fin de l'exercice 08 (voir par. 33).*
- *Collaboration avec les bailleurs de fonds au passage à des systèmes financiers et de gestion basée sur les résultats pilotés par les pays dans 10 pays d'ici 2008.*
- *Fourniture d'un appui à des évaluations indépendantes/conjointes du comportement des pays et des bailleurs de fonds dans le cadre d'opérations pilotes menées dans six pays, dont cinq en Afrique, d'ici 2007 (voir par. 33).*

## **II. LE PLAN D'ACTION POUR L'AFRIQUE**

13. En avril 2005, les administrateurs ont demandé à la Région Afrique de formuler un plan d'action pour indiquer de quelle manière le Groupe de la Banque *contribuerait, en partenariat avec d'autres partenaires de développement à aider chaque pays africain à atteindre autant d'ODM que possible d'ici 2015. Le plan d'action pour l'Afrique (PAA) constitue une réponse à cette demande et satisfait à l'engagement pris à Gleneagles de coordonner l'accroissement de l'aide à l'Afrique décidé par la communauté internationale. La présente section décrit rapidement le cadre axé sur les résultats et les principales mesures prévues dans le PAA. La matrice figurant à l'annexe A, qui reprend la série plus complète des mesures présentées dans le PAA, fait état de 25 actions prioritaires devant être lancées par le Groupe de la Banque mondiale dans la Région Afrique durant la période couverte par IDA-14 (2006-2008) et présente les grandes lignes du cadre de suivi prévu dans le PAA en indiquant les cibles quantitatives et les risques particuliers qui se posent. Le Plan d'action lui-même sera régulièrement évalué et modifié en fonction des résultats affichés par les indicateurs de progrès portés dans la matrice des mesures (présentée sous forme résumée à l'annexe A).*

### **A. L'Afrique sur le point de franchir un cap**

14. Le développement de l'Afrique subsaharienne continue de représenter le défi le plus grave qui se pose au monde entier. Au cours des 20 dernières années, le nombre de pauvres a doublé en Afrique pour passer de 150 millions à 300 millions, soit plus de 40 % de la population de la région. Environ un tiers de cette dernière est touché par des conflits qui lui fait payer un lourd tribut si l'on considère la croissance qui n'a pas pu se concrétiser et les progrès qui n'ont pas pu être accomplis en direction des ODM, non pas seulement dans les pays qui sont directement partie au conflit mais aussi dans les pays voisins. Le VIH/SIDA et le paludisme continuent de menacer la vie et les moyens d'existence des Africains. L'Afrique est la seule région en retard pour la plupart des ODM. Elle est toutefois sur le point de changer de cap. Les progrès récemment affichés sont encourageants :



- ***Des dirigeants plus capables.*** Les pays africains sont de plus en plus résolus à avoir la maîtrise et à assumer la responsabilité de leurs programmes de développement. Les dirigeants africains — par l'intermédiaire de l'Union africaine et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) — reconnaissent le rôle de premier plan qu'ils doivent jouer en s'attaquant aux problèmes posés par les conflits et aux questions de gouvernance et d'intégration régionale.
- ***Une amélioration des résultats économiques et sociaux.*** Après s'être considérablement ralentie du milieu des années 70 à la fin des années 80, la croissance a repris dans un nombre notable de pays. Depuis le milieu des années 90, 16 pays affichent un taux de croissance annuel moyen du PIB supérieur à 4,5 %. Les deux tiers des économies de la région font actuellement des progrès en direction des ODM.
- ***Amélioration des politiques et institutions.*** La moyenne des notes attribuées dans le cadre de l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) de la Banque augmente depuis sept ans en Afrique, et le nombre de pays africains dont les notes sont supérieures au seuil de « bonne performance » tel qu'il est généralement défini, soit 3,5, est passé de cinq à quinze.

La réaction de la communauté de développement face à l'amélioration des résultats en Afrique est également encourageante. L'aide augmente ; de nombreux bailleurs de fonds bilatéraux et l'Union européenne donnent suite aux engagements qu'ils ont pris à Monterrey, et vont même plus loin dans certains cas. Le G-8 s'est engagé à procéder à un nouvel allègement de la dette de l'Afrique.

## **B. Un cadre orienté vers les résultats pour avoir un impact**

15. Les pays et leurs partenaires de développement mettent de plus en plus l'accent sur les activités de définition, de mesure et de gestion en vue d'atteindre des résultats au plan du développement. Le PAA présente les *actions prioritaires* qui doivent permettre de renforcer l'importance accordée à l'obtention de résultats au niveau des pays et à celui de la communauté de développement et de mieux intégrer les résultats dans les opérations de l'IDA.

16. ***Aider les pays à formuler des stratégies de développement nationales axées sur les résultats.*** Pour exécuter leur stratégie nationale, en particulier les stratégies de réduction de la pauvreté (SRP), *les pays doivent piloter, gérer et suivre* les progrès qu'ils accomplissent en direction d'objectifs de développement comme les ODM. Le Groupe de la Banque mondiale et ses partenaires de développement pourront difficilement gérer les actions menées en vue d'obtenir des résultats si les pays ne sont pas eux-mêmes en mesure de le faire. Au niveau national, l'allocation de l'appui doit être gérée avec prudence, compte tenu de la volonté des pays d'atteindre des résultats plus ambitieux et des capacités dont ils disposent ; il faudra pour ce faire :

- *Accorder une plus grande place aux travaux d'analyse et aux services de conseil — en collaboration avec les partenaires de développement — pour pouvoir appuyer des stratégies nationales renforcées et axées sur les résultats dans les 29 pays qui commencent à appliquer un premier ou un deuxième DSRP.*

- *Aider les 29 pays dotés d'une SRP à formuler et à mettre en œuvre des Plans de suivi et d'évaluation de leur stratégie nationale — notamment pour renforcer leurs systèmes statistiques — d'ici la fin de l'exercice 08.*

*Les indicateurs présentés dans la Déclaration de Paris (tels que des stratégies de développement claires assorties de cadres opérationnels axés sur les résultats) serviront à établir la mesure dans laquelle les stratégies nationales sont axées sur les résultats et leurs liens avec le budget. Le déroulement des plans de renforcement des capacités de suivi et d'évaluation fera l'objet d'un suivi dans tous les pays, et le Groupe de la Banque mondiale et le FMI continueront à procéder périodiquement à des évaluations des capacités statistiques des différents pays.*

**17. Mesurer et présenter des rapports sur les progrès accomplis dans le cadre des programmes et des projets.** Il est crucial, pour évaluer les succès remportés, de suivre les accomplissements qui ont pour effet d'accélérer la croissance économique et d'améliorer la capacité des groupes de populations pauvres et des femmes à participer à la croissance et à en tirer profit. La Région Afrique mesurera et présentera les résultats atteints au regard des réalisations intermédiaires en se fondant sur les indicateurs de résultat de la catégorie 1 d'IDA-14. Le Plan d'action met également l'accent sur les efforts visant à : a) axer davantage les nouveaux projets et programmes de l'IDA sur l'obtention de résultats au stade de la supervision et de l'évaluation, et b) mettre en place un programme d'évaluation formelle de l'impact des projets de l'IDA en Afrique.

- *Collecter des données de référence et des informations permettant de procéder à des comparaisons dans dix pays sur les principaux domaines des services publics en procédant à des enquêtes ciblées auprès des clients et des prestataires de services, et notamment des feuilles de notes établies par les clients.*

*Il est possible de mesurer les accomplissements intermédiaires en examinant, dans chaque pays, la pertinence et l'impact du nouvel instrument d'enquête. La qualité des données sera évaluée conjointement par le DEC, qui gèrera les indicateurs de la catégorie 1 d'IDA-14, et la Région Afrique.*

### **C. Obtenir des résultats dans le cadre du partenariat d'IDA-14**

18. Le *Cadre stratégique d'aide de l'IDA à l'Afrique (SFIA)*, présenté en 2004 et la *Stratégie de croissance partagée* présentée aux administrateurs en février 2005 décrivent la stratégie que nous avons formulée pour aider les économies africaines à accélérer leur croissance et faire davantage de progrès en direction des ODM. Les pays piloteront leur programme de développement et la stratégie nationale de réduction de la pauvreté continuera d'être l'élément central de la stratégie d'aide-pays de l'IDA et de déterminer les résultats qu'il faudra s'efforcer d'obtenir. Dans ce cadre, le Groupe de la Banque ciblera plus précisément son attention sur les mesures qui aideront les pays : i) à améliorer la gouvernance et à mettre en place des appareils étatiques capables, notamment pour faire face aux besoins particuliers des pays touchés par des conflits, ii) à accélérer leur croissance économique, et iii) à veiller à ce que les groupes de population pauvres et les femmes puissent participer à la croissance et en tirer profit. La méthode du Partenariat d'IDA-14 récapitulée ici a été conçue pour permettre de mobiliser le savoir et les

ressources opérationnelles de l'IDA de manière à pouvoir utiliser plus efficacement le surcroît d'aide multilatérale et bilatérale qui est destiné à l'Afrique.

## 1. Établir des appareils étatiques capables et améliorer la gouvernance

19. Dans le cadre des efforts qu'ils ont déployés pour mettre en œuvre leur stratégie nationale de réduction de la pauvreté, de nombreux Africains et leurs dirigeants ont indiqué qu'une bonne gouvernance et des capacités institutionnelles suffisantes étaient des conditions absolument nécessaires à une croissance durable. Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs mis en place dans le cadre du NEPAD est l'une des solutions offertes pour relever ce défi.

20. **Renforcement des capacités et gestion des dépenses publiques.** Pour mettre en place des appareils étatiques capables et honnêtes, il faut bien sûr promouvoir la transparence et la responsabilisation et habiliter les intervenants, mais il faut aussi améliorer la performance des grandes institutions de l'État. Renforcer efficacement les efforts de développement des capacités et d'amélioration de la gouvernance dans les pays — notamment pour la gestion des recettes et des dépenses publiques et pour appuyer les institutions qui luttent contre la corruption — est un aspect fondamental du Plan d'action. Ce dernier prévoit en outre la mise en œuvre d'interventions de développement des capacités plus efficaces au plan des coûts qu'elles ne l'étaient jusqu'à présent, sur la base des travaux du Groupe de travail sur le renforcement des capacités dont le rapport définitif devrait être diffusé durant l'automne. À cette fin, sans préjuger des recommandations du Groupe de travail, les actions que nous menons pour aider les pays africains à renforcer leurs capacités et leur gouvernance devront être adaptées en fonction des circonstances particulières aux différents pays, étant entendu qu'il faudra du temps et des efforts soutenus pour les mettre en œuvre. Certains pays ont des dirigeants réformateurs et les capacités nécessaires pour formuler et appliquer une politique publique. D'autres, dans lesquels ces conditions ne sont pas remplies, doivent mettre en place les capacités fondamentales essentielles au fonctionnement du secteur public et s'efforcer de créer une culture de responsabilisation. La Banque prendra à cet égard deux mesures importantes pour :

- *Exiger que chaque nouvelle CAS fasse intervenir un programme systématique de renforcement des capacités basé sur les recommandations du Groupe de travail sur le développement des capacités et porte le nombre total de ces CAS de 15 à 25 en trois ans.*
- *Aider 20 pays à renforcer les composantes essentielles de leur systèmes d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière (par exemple le système de comptabilité, la gestion de trésorerie, le contrôle des engagements, la passation de marchés publics ainsi que la mise en place d'un cadre cohérent d'évaluation des performances notamment par le biais d'enquêtes de suivi des dépenses publiques).*

*Nous utiliserons les indicateurs présentés dans le cadre d'évaluation des performances mis au point par le partenariat du Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière pour évaluer les progrès accomplis dans le domaine de la gestion des affaires publiques et de la gestion financière et aussi pour nous assurer de l'efficacité des pouvoirs publics et suivre l'évolution des indicateurs d'IDA-14.*

21. **Renforcement des capacités des États sortant d'un conflit pour leur permettre d'assurer les services essentiels.** Les pays sortant d'un conflit n'ont souvent pas les capacités requises pour fournir des services essentiels tels que les soins de santé, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'éducation, qui revêtent une importance cruciale pour le renforcement du tissu social. Les stratégies d'aide aux pays sortant d'un conflit doivent donc appuyer une amélioration tangible de la fourniture de services de base compte tenu des capacités limitées de l'État et, pour cela :

- *Mettre au point, en collaboration avec les partenaires de développement, des stratégies adaptées à chaque pays qui privilégient la fourniture de services essentiels par les communautés et par les collectivités locales et la transparence dans cinq pays sortant d'un conflit d'ici 2007.*

*Le suivi des réalisations dans les pays sera effectué au moyen des indicateurs d'IDA-14 concernant la fourniture de services d'éducation, de santé et d'approvisionnement d'eau.*

## 2. Appuyer les facteurs de croissance

22. La réorientation la plus notable du programme du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique durant la période couverte par IDA-14 consistera à accroître la part des travaux d'analyse et des opérations axés sur le programme de croissance partagée. Les gouvernements de pays africains aussi bien à faible revenu qu'à revenu intermédiaire demandent ont demandé à maintes reprises depuis le lancement de l'initiative des SRP en 1999 à bénéficier, à cette fin, d'un appui plus important de la communauté de développement<sup>8</sup>.

23. **Identification des facteurs de croissance.** Il faudra, pour aider les pays à accélérer leur rythme de croissance, établir de meilleurs diagnostics des opportunités et des obstacles à la croissance qui existent dans chaque pays. Dans de nombreux pays africains, il faudra procéder à des réformes des politiques nationales pour faire jouer au secteur privé un rôle primordial et stimuler les exportations dans le but d'accélérer la croissance. Il faudra aussi, pour maintenir les gains générés par la croissance, comprendre mieux la nature des chocs économiques et la manière de les gérer<sup>9</sup> :

- *Formuler des recommandations portant sur des réformes concrètes et des actions publiques de nature à accélérer la croissance en se basant sur des diagnostics de croissance établis pour au moins 12 pays, dont au moins deux pays à revenu intermédiaire (quatre pays durant l'exercice 06, quatre autres pays durant l'exercice 07 et les quatre derniers pays durant l'exercice 08).*

<sup>8</sup> Se reporter au document intitulé « Réexamen 2005 du dispositif de la Stratégie pour la réduction de la pauvreté : Équilibrer les responsabilités et améliorer les résultats », Banque mondiale Bank, PRMPR, à paraître.

<sup>9</sup> Deux études importantes offrent des explications précieuses des opportunités de croissance et des obstacles à celle-ci : « *Economic Growth in the 1990s—Learning from a Decade of Reform* », Banque mondiale, 2005 ; et « *Explaining African Economic Growth* », AERC, 2005. La Région Afrique publiera un rapport de premier plan « *Meeting the Growth Challenge in Africa* » durant l'automne 2005.

*La réaction des investisseurs à la modification des politiques publiques peut être évaluée par le biais d'enquêtes successives. Il est possible de déterminer les impacts généraux des réformes en examinant l'évolution de la part des investissements dans le PIB, de la productivité des investissements et du taux de croissance global.*

**24. Développement d'un secteur privé africain.** L'Afrique continue d'être un environnement coûteux et très risqué pour les entreprises. En règle générale, l'activité économique y est assortie d'un coût supérieur de 20 à 40 % à ce qu'il est dans les autres régions en développement. Il sera essentiel, pour assurer la croissance, d'améliorer le climat de l'investissement et les incitations offertes aux entrepreneurs africains et d'autres régions pour les amener à investir et à poursuivre des activités sur le continent. Les engagements qu'exige ce programme doivent émaner, au plus hauts niveaux, de dirigeants politiques africains qui encouragent la réforme des politiques publiques et des institutions qui ont un impact direct sur le coût de l'activité économique — tels que le coût élevé des réglementations, l'absence de garantie du respect des droits de propriété foncière, les carences et la cherté des infrastructures, l'inefficacité de l'appareil judiciaire. La communauté de développement, quant à elle, doit chercher à répondre aux besoins particuliers des entreprises africaines. Les MPME constituent l'essentiel du secteur privé africain. Toutefois, leur contribution à la croissance et à l'emploi est limité par leur manque d'accès à des financements, un cadre des affaires restrictif qui encourage les entreprises à opérer de manière informelle, une gestion médiocre et des capacités techniques insuffisantes, ainsi qu'un accès restreint à l'information. Ce sont là des problèmes difficiles auxquels tant les pays que leurs partenaires de développement devront s'efforcer de résoudre en poursuivant des approches novatrices. La préparation d'un ensemble d'interventions exploitant tous les points forts du Groupe de la Banque mondiale pourrait être le meilleur moyen de répondre efficacement à ces questions. L'IDA et la SFI ont sensiblement accru la portée de leurs activités en faveur des MPME et continueront de poursuivre avec les institutions africaines des démarches prometteuses dans le cadre d'interventions pilotes. Des investissements associés à la SFI dans des instruments de financement des PME ont déjà été approuvés à hauteur d'un montant de l'ordre de 50 millions de dollars ; 70 millions de dollars supplémentaires devraient l'être à une date ultérieure. Les institutions du Groupe de la Banque — l'IDA, la SFI et la MIGA — élargiront leurs programmes de travail en Afrique de manière, en s'assurant qu'ils se complètent, pour améliorer le climat de l'investissement et approfondir les circuits du secteur financier :

- *Élargir la portée de l'initiative en faveur des MPME africaines lancée par l'IDA/la SFI pour couvrir huit pays d'ici la fin de l'exercice 07. Mettre l'accent sur le renforcement des capacités et l'accès des entreprises dirigées par une femme au crédit.*
- *Appuyer l'accroissement du nombre de Conseils d'investisseurs aux fins de la formulation de programmes concrets pour éliminer les obstacles fondamentaux à l'investissement privé en portant le nombre de ces conseils de cinq pour l'exercice 05 à huit d'ici l'exercice 08 (soit un conseil de plus par exercice). Baser les délibérations des conseils sur les résultats produits par les enquêtes effectuées dans le cadre de la préparation de « Doing Business » et des évaluations du climat de l'investissement.*

- *Étendre la couverture des interventions de la SFI dans le cadre du Partenariat pour l'entreprise privée, notamment dans le secteur agroindustriel, d'un pays pour l'exercice 05 à 10 pays pour l'exercice 08.*

*Nous suivrons les résultats produits par ces mesures (et d'autres actions menées à l'appui de cet objectif) en utilisant les indicateurs de référence d'IDA-14 et les enquêtes annuelles réalisées aux fins de « Doing Business » dans le but de réduire le coût global de l'activité économique et d'accroître les financements et la mobilisation de l'épargne du secteur privé dans au moins neuf pays d'ici la fin de l'exercice 08. Nous nous appuyerons sur les évaluations de la SFI concernant les accomplissements du programme des MPME pour déterminer les progrès réalisés au plan de leur développement.*

25. **Stimulation des exportations.** La compétitivité, l'expansion et la diversification des exportations sont des conditions essentielles à l'obtention d'une croissance bien établie et d'une réduction durable de la pauvreté en Afrique. Le commerce mondial s'est développé à un rythme sans précédent au cours des 30 dernières années, tandis que la part des exportations mondiales revenant à l'Afrique est tombée de 3,5 % en 1970 à moins de 2,0 % en 2003. Ce recul est dû, en partie, aux débouchés limités offerts sur les marchés étrangers à de nombreux produits agricoles et manufacturés africains, débouchés qui s'expliquent eux-mêmes par les subventions accordées, en particulier pour des produits comme le coton, le sucre et les arachides et les produits agricoles transformés. À cet égard, il est impératif que le cycle des négociations commerciales de Doha (OMC) aboutisse pour que la région puisse afficher de bons résultats d'exportation. D'autres obstacles s'opposent toutefois à l'amélioration des résultats d'exportation des pays africains : les carences des grandes institutions du marché ; l'insuffisance des infrastructures ; les piètres services rendus par les douanes et autres services connexes ; et l'accès limité à des financements.<sup>10</sup> Si les pays africains sont de plus en plus nombreux à reconnaître cette réalité, ils peuvent avec l'appui de la communauté internationale déployer des efforts bien plus importants pour réduire les obstacles « internes » :

- *Fournir un appui, avec les partenaires, à l'analyse et aux opérations pour identifier et éliminer les obstacles « internes » qui réduisent la compétitivité des exportations et font obstacle à l'intégration régionale dans dix pays : trois durant l'exercice 06, trois durant l'exercice 07 et quatre durant l'exercice 08.*
- *Étendre l'appui fourni dans le cadre de l'Initiative de facilitation du commerce à 23 pays d'Afrique subsaharienne pour porter cet appui à environ 530 millions de dollars (contre à peu près 80 millions de dollars pour les exercices 01 à 03) d'ici la fin de l'exercice 06.*

*Nous nous baserons sur des enquêtes pour mesurer l'impact de ces mesures (et d'actions complémentaires) en termes de réduction du coût indirect des exportations, l'objectif étant de parvenir à une réduction de 15 % par rapport au niveau de référence de l'exercice 06 dans 10 pays d'ici l'exercice 09.*

---

<sup>10</sup> Voir, par exemple, le rapport intitulé « Rapport d'avancement sur le dossier commercial : Programme de Doha pour le développement et aide à la facilitation des échanges » qui doit être soumis au Comité du Développement le 25 septembre 2005.

26. **Comblent les insuffisances au niveau de l'infrastructure.** Pour atteindre le taux de croissance de 7 % nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté monétaire, il faudra investir environ 20 milliards de dollars par an dans l'infrastructure africaine, soit le double des investissements effectués par la région jusqu'à présent. Il sera aussi nécessaire de prendre des mesures complémentaires pour couvrir les dépenses de fonctionnement et d'entretien. Il a été décidé en début d'année de constituer le Consortium africain pour l'infrastructure en vue de mobiliser des ressources au titre de projets d'infrastructure d'envergure aussi bien nationale que plurinationale. En application du Plan d'action, le Groupe de la Banque lancera des opérations dans le secteur de l'électricité, en mettant l'accent sur la poursuite de réformes pour améliorer les résultats, sur les réseaux de transmission d'électricité régionaux, et sur l'élargissement de la desserte des zones rurales et périurbaines ; dans le secteur des transports, il privilégiera la réhabilitation des réseaux routiers et la poursuite de réformes pour mettre en place des mécanismes de financement et de gestion indépendants ; et dans celui de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, il visera à étendre la portée des services de manière à atteindre l'ODM relatif à l'eau. Il faudra en priorité :

- *Accroître considérablement l'envergure des financements dans les infrastructures en Afrique subsaharienne pour les porter à environ 1,8 milliard de dollars d'ici l'exercice 06, à 2 milliards de dollars pour l'exercice 07 et à 2,4 milliards de dollars pour l'exercice 08.*
- *Collaborer dans le cadre du Consortium africain pour l'infrastructure à la mobilisation d'une aide supplémentaire des bailleurs de fonds au titre de l'infrastructure, pour obtenir une augmentation de l'ordre de 2,5 milliards de dollars d'ici l'exercice 08.*

*Les indicateurs d'IDA-14 concernant l'accès à l'eau potable, à des services de télécommunications, à l'électricité et à des routes seront utilisés pour assurer le suivi et rendre compte des accomplissements dans le cadre du programme relatif aux infrastructures.*

27. **Appui à l'intégration régionale.** Étant donné la petite taille des économies africaines et le fait que beaucoup de pays du continent n'ont pas d'accès direct à la mer, il est nécessaire de privilégier des programmes d'envergure régionale pour la construction et l'entretien des infrastructures dans les grands couloirs commerciaux et logistiques, pour mettre en place des cadres institutionnels et juridiques communs couvrant notamment l'administration des douanes, la politique de la concurrence et la réglementation des ressources collectives (telles que les pêcheries) et pour formuler des solutions aux problèmes de santé publique transfrontières. Le NEPAD a fait de l'intégration régionale l'un de ses grands objectifs, et le processus d'intégration des économies africaines commence peu à peu à prendre de l'envergure grâce à l'appui actif de la Banque africaine de développement (AfDB), entre autres. Toutefois, les communautés économiques régionales africaines — l'UEMOA et la CEDEAO en Afrique de l'Ouest, la CEA, la SADC et le COMESA en Afrique de l'Est et en Afrique australe — n'ont fait preuve que d'une aptitude limitée à profiter de ces initiatives :

- *Action : en collaboration avec des partenaires, dont le secteur privé, mobiliser l'appui — à hauteur d'environ un milliard de dollars par an — du Groupe de la*

*Banque mondiale au titre d'investissements régionaux dans l'infrastructure et la santé jusqu'à la fin de l'exercice 08.*

*Les indicateurs de l'incidence de maladies qui se propagent au-delà des frontières feront l'objet d'un suivi dans le but d'évaluer les impacts sur la santé. Dans le domaine de l'infrastructure, les évaluations de climat de l'investissement et d'autres enquêtes menées auprès d'exportateurs serviront à mesurer la réduction des coûts de transaction dans les couloirs d'exportation.*

28. **Renforcement des compétences nécessaires à la croissance et à la compétitivité.** La qualité et la pertinence des systèmes éducatifs au delà du primaire en Afrique ne sont guère propices à l'adoption ou la création de nouvelles technologies et d'innovations. Dans trop de pays, les activités de formation professionnelle sont mal financées, ouvrent trop peu de débouchés (souvent moyennant un coût trop élevé) et ne préparent généralement pas ceux qui les poursuivent à entrer et à progresser sur le marché du travail. Rares sont les liens existant entre entreprises et universités, centres d'excellence et instituts de formation professionnelle, de sorte que les possibilités d'une transformation des économies locales entraînée par le savoir sont aussi limitées :

- *Formuler et exécuter des plans opérationnels d'appui de l'IDA à l'enseignement secondaire dans 12 pays et à des centres de formation technique et des établissements d'études supérieures et de recherche, notamment dans le domaine agricole, dans huit pays d'ici l'exercice 08.*

*On utilisera systématiquement les évaluations du climat de l'investissement pour suivre l'évolution de la manière dont les investisseurs perçoivent la qualité et la pertinence des programmes d'enseignement post primaire.*

29. **Accroissement de la productivité et de la viabilité de l'agriculture.** L'agriculture pourrait être l'un des principaux facteurs d'accélération de la croissance dans de nombreux pays africains. Le Plan l'action comporte des mesures pour : a) accroître les investissements physiques dans l'agriculture, en particulier l'irrigation, la gestion des ressources en eau, les routes rurales et autres équipements, la recherche et la vulgarisation ; b) accroître l'offre de services publics en zone rurale ; et c) accroître la productivité grâce à l'emploi de quantités plus importantes d'engrais et à l'amélioration des pratiques agricoles. L'IDA donnera la priorité, dans le domaine agricole, as des mesures pour :

- *Mobiliser des programmes mondiaux (comme le CGIAR) afin d'accroître les investissements dans les sciences et technologies agricoles et de renforcer les systèmes nationaux d'innovation agricole.*
- *Augmenter les investissements publics et privés pour accroître d'ici la fin de l'exercice 08 la superficie des périmètres irrigués de 50 % par rapport à la superficie de référence de l'exercice 05, la Banque assumant le rôle de principal partenaire financier.*

*Nous aurons recours aux types d'enquêtes effectuées par la Banque et les partenaires de développement pour suivre le développement des infrastructures rurales et l'évolution de la*



*productivité et de la production agricole, et pour concevoir des mécanismes adaptés d'information en retour permettant de guider la conception de programmes.*

### **3. Participation à la croissance et partage de ses bénéfices**

30. La croissance ne suffira pas à elle seule à permettre à l'Afrique d'atteindre les ODM. On a pu constater sur le continent que si, en moyenne, la croissance est favorable aux pauvres, l'aptitude de ces derniers et d'autres groupes exclus tels que les femmes à *participer à la croissance et à en profiter* varie dans le temps et d'un pays à un autre. Il sera donc crucial de prendre des mesures pour renforcer les actifs des pauvres et des femmes et leur donner accès au marché afin d'assurer une croissance partagée.

31. ***Permettre aux populations pauvres d'avoir accès au marché.*** Dans les pays dont la croissance est essentiellement entraînée par des activités autres que l'agriculture — comme les produits d'exportation ou les services — les interventions permettant d'accroître la productivité agricole et de donner aux populations rurales pauvres accès au reste de l'économie par le biais d'investissements dans le réseau routier, l'électrification et les communications, continueront d'être des éléments importants de la stratégie de croissance partagée. Les initiatives menées pour promouvoir les micros et petites entreprises décrites plus haut auront également des retombées positives car elles permettront aux nouveaux entrepreneurs en Afrique d'être davantage en mesure de participer à la croissance et de tirer profit de l'expansion d'autres secteurs économiques.

- *Accroître les investissements dans les routes rurales, en commençant par les routes de desserte, de 20 % par an.*

*En se basant sur les statistiques relatives aux ménages et les enquêtes ciblées décrites précédemment, l'IDA aidera les pays à suivre l'évolution des revenus ruraux et urbains dans le but de réduire l'écart entre ces catégories de revenus. Des enquêtes menées aux niveaux des entreprises permettront de suivre le développement des entreprises dont les propriétaires sont des femmes.*

32. ***Mener les efforts de développement humain sur une plus grande échelle.*** La stratégie du partenariat d'IDA-14 consiste à améliorer l'état nutritionnel, renforcer les systèmes de santé des pays, lutter contre la propagation du VIH/SIDA et du paludisme, arrêter l'accroissement alarmant des taux de mortalité maternelle, infantile et juvénile, et élargir la couverture de l'enseignement primaire et post primaire. Le partenariat prendra également des mesures résolues pour atténuer les handicaps engendrés par les disparités des traitements des hommes et des femmes. Les opérations poursuivies durant les exercices 06 à 08 dans le domaine du développement humain mettront l'accent sur : a) des démarches de portée sectorielle pour appuyer la réalisation de progrès dans l'éducation, la santé et l'équité entre les sexes ; b) la mobilisation des communautés afin d'améliorer la fourniture de services et de responsabiliser dans une plus large mesure les prestataires ; c) le recours à des mécanismes de transfert, qu'il s'agisse de programmes de travaux publics ciblés ou de transferts conditionnels en faveur d'orphelins et/ou des personnes qui s'en occupent ; d) l'élimination des points faibles qui revêtent une importance cruciale dans la chaîne de prestation de services (par exemple les normes de recrutement et d'emploi du personnel, de construction, de fourniture de médicaments et de logistique) ; et e) le recours à des

incitations pour motiver les prestataires de services publics et privés. Il faudra principalement à cette fin :

- *Accroître de 150 % la portée du Programme renforcé de lutte contre le paludisme dans 17 pays d'ici la fin de 2008.*
- *Fournir un appui hors prêts de plus grande envergure aux programmes de lutte contre le VIH/SIDA et prendre des mesures pour remédier aux déficits de financement dans dix pays, dont au moins deux pays à revenu intermédiaire, d'ici 2007.*
- *Étendre l'appui de l'IDA à l'enseignement primaire pour en faire bénéficier au moins 15 pays par le biais de l'Initiative pour l'accélération du programme « Éducation pour tous ».*
- *Accélérer le rythme des progrès pour pouvoir atteindre l'ODM relatif à la population féminine par le biais du renforcement des systèmes nationaux dans 10 pays d'ici l'exercice 08.*

*Nous utiliserons les indicateurs d'IDA-14 et des ODM concernant l'éducation, la santé et l'équité entre les sexes pour suivre les progrès accomplis dans le cadre de l'exécution du programme de développement humain.*

#### **4. Renforcement des partenariats**

33. La Région Afrique s'efforcera d'accélérer l'exécution du programme d'harmonisation et d'alignement axé sur les résultats au niveau national, comme convenu lors du Forum de haut niveau de Paris.

34. ***Renforcement des partenariats au niveau national.*** Des mesures devront être prises dans trois domaines principaux : a) la formulation d'approches communes par la communauté de développement à l'appui des stratégies pilotées par les pays, et notamment le recours aux systèmes nationaux ; b) la mise au point d'une série d'outils et de méthodes d'évaluation pour pouvoir comparer les pratiques et accélérer le processus de coordination et d'harmonisation ; et c) l'adoption plus rapide des mesures requises sur la base des indicateurs de progrès :

- *Revoir le mécanisme du groupe consultatif pour instaurer des « réunions annuelles sur les ressources et les résultats », accroître la portée du programme de ces réunions et renforcer le partenariat constitué aux fins de la réalisation des programmes relatifs aux ODM et à l'harmonisation. Renforcer le lien entre ressources et résultats, et poursuivre de manière plus générale le programme d'harmonisation et d'alignement au niveau des pays. Dans le cadre de ces efforts, la Banque appuiera des évaluations indépendantes des relations entre pays et bailleurs de fonds dans cinq pays africains.*
- *Recourir aux options plus nombreuses qui sont maintenant offertes pour mettre le savoir théorique et opérationnel du Groupe de la Banque mondiale au service de*

*la communauté du développement à titre de bien public. Permettre aux bailleurs de fonds d'attribuer leur surcroît d'aide en partenariat avec l'IDA tout en conservant leur identité.*

*Le succès des efforts déployés sera déterminé au moyen des indicateurs présentés dans la Déclaration de Paris, l'objectif recherché étant d'atteindre tous les objectifs-cibles dans dix pays d'ici la fin de l'exercice 08.*

## **5. Mise en œuvre du Partenariat d'IDA-14 au niveau des pays**

35. Les pays africains peuvent, dans l'ensemble, être regroupés en quatre grandes catégories sur la base de trois critères : a) les résultats économiques (mesurés par la croissance du PIB et les classements des CPIA) ; b) les progrès accomplis en direction des ODM ; et c) les perspectives d'une harmonisation réelle des actions des partenaires de développement. Ces critères déterminent la rapidité avec laquelle il sera possible de faire état de progrès tangibles dans l'utilisation des ressources supplémentaires qui seront mises à disposition à partir de 2006 dans le cadre du modèle du partenariat d'IDA-14 décrit précédemment, et l'ordre dans lequel ce processus se déroulera :

- **Pays en mesure d'utiliser un surcroît d'aide rapidement dans le cadre d'une large gamme d'intervention** — comme le Burkina Faso, le Ghana et la Tanzanie. Dans ces pays, l'action est axée sur l'obtention de résultats, les interventions des bailleurs de fonds sont bien alignées, et il est possible d'utiliser immédiatement et efficacement des ressources supplémentaires. On peut compter que les pays de cette catégorie fixeront leurs priorités et géreront l'essentiel de l'aide. Les défis à relever concerneront notamment la gestion macroéconomique du surcroît d'aide, la nécessité d'identifier rapidement des programmes pouvant être poursuivis à une plus grande échelle, et la rapidité avec laquelle un meilleur cadre axé sur les résultats (y compris des systèmes statistiques renforcés) peut être mis en place. Ces économies sont actuellement « sous-aidées » par le système international et pourraient offrir la possibilité de poursuivre des interventions sur une plus grande échelle dès que les engagements pris au titre de l'aide se matérialiseront.
- **Pays dans lesquels il est possible d'accroître l'envergure de certains programmes** — comme l'Éthiopie, le Mali et le Nigéria. Dans ces pays, l'action est moyennement axée sur l'obtention de résultats, les interventions des partenaires de développement sont en partie alignées (pour certains programmes sectoriels et d'appui budgétaire), et il est possible d'utiliser des ressources supplémentaires de manière sélective pour poursuivre certains programmes sectoriels sur une plus grande échelle. Les partenaires de développement devront faire plus pour harmoniser leurs actions et aligner leurs programmes sur les priorités nationales, tout en respectant la maîtrise des pays sur les programmes. Les défis à relever consisteront notamment à renforcer la stratégie nationale (ses priorités et ses résultats), à préciser les cadres communs aux bailleurs de fonds, à renforcer certains programmes qui pourraient être poursuivis à une plus grande échelle, à établir un cadre axé sur les résultats et les données correspondantes. Dans certains pays, le système international d'allocation sur la base des performances

actuellement utilisé donne de bons résultats, et l'IDA peut guider les opérations par le biais du menu d'options.

- **États fragiles dans lesquels le surcroît d'aide sera probablement affecté à des programmes particuliers** — comme le Burundi, la République démocratique du Congo et le Tchad. Dans ces pays, l'action n'est guère axée sur l'obtention de résultats, les stratégies nationales ne définissent pas de priorités, les organismes d'aide dirigent les activités et la capacité d'exécution est limitée. Les défis à relever dans ces pays consistent à renforcer les capacités de l'État, à encourager l'appropriation des programmes par le pays, à exécuter les programmes en cours de manière efficace et à renforcer les systèmes de collecte de donnée et de suivi. Seuls certains programmes déterminés seront poursuivis à une plus grande échelle, comme les programmes de lutte contre le paludisme et contre le VIH/SIDA et les programmes concernant l'éducation et certaines infrastructures. Il pourrait toutefois être possible, dans les pays qui viennent d'adopter un nouveau régime politique, d'utiliser efficacement des ressources supplémentaires en dehors du système actuel d'allocations sur la base des performances.
- **États touchés par un récent conflit** — comme le Libéria. Dans ces pays, on s'efforce en priorité de mettre un terme au conflit et d'empêcher toute reprise des violences et aussi de remettre en place les rudiments d'un appareil étatique (voir l'encadré 1). Les bailleurs de fonds dirigent l'utilisation de l'aide et coordonnent étroitement leur action dans le cadre d'un petit nombre de programmes axés sur le conflit. Dans ces pays, les défis à relever consistent à reconstituer les capacités et à mettre en place un appareil étatique viable, à identifier des programmes déterminés qui permettront de fournir des services rapidement et efficacement. La poursuite de programmes à une échelle plus importante pourrait être justifiée, dans des cas bien précis, lorsqu'un appui plus important à la fourniture de services de base immédiatement après le conflit pourrait permettre d'affirmer la paix.

### **Encadré 1 : le rôle du Groupe de la Banque dans le cadre de la prévention des conflits et de la reconstruction à l'issue d'un conflit en Afrique**

Partout dans le monde, il existe une étroite corrélation entre la prédisposition à de violents conflits internes et l'existence de conditions économiques défavorables — un faible niveau de revenu, la stagnation économique et la dépendance à l'égard de produits primaires et plus particulièrement des ressources minérales. Il n'est donc guère surprenant que les nombreux pays africains qui présentent ces caractéristiques soient touchés par des conflits. Un conflit produit « l'inverse du développement » dans le pays qui est directement concerné. Mais il a aussi d'importantes retombées négatives sur les pays voisins. La forte prévalence des conflits est donc une importante cause des problèmes économiques en Afrique subsaharienne. Le nombre des conflits a récemment diminué en Afrique mais leurs séquelles ont pour effet d'accroître le risque de nouvelles violences. En fait, plusieurs pays de la région risquent d'être enfermés dans un cercle vicieux parce que leur reprise à l'issue du conflit est trop lente ou trop faible pour éviter l'éclatement d'un nouveau conflit.

Le Groupe de la Banque mondiale a un rôle important à jouer aux fins de la prévention des conflits et aussi de la reconstruction à l'issue de ces derniers. Son rôle de prévention consiste essentiellement à appuyer le développement des pays pauvres dont l'économie stagne, tout en les aidant à tirer davantage de revenus de leurs ressources minérales. Son rôle de reconstruction est plus précisément défini. Les situations post-conflit posent des problèmes économiques aussi particuliers que les opportunités qu'elles offrent et nécessitent donc des stratégies d'aide particulières, comme le propose le Plan d'action. Fondamentalement, l'offre d'aide devrait être très souple pour qu'il soit possible d'adapter le calendrier et le volume de l'aide en fonction de l'évolution de la situation. Bien que les gouvernements des pays sortant d'un conflit opèrent dans un contexte initialement caractérisé par des politiques défectueuses, une gouvernance déficiente et des capacités insuffisantes, la situation politique est néanmoins suffisamment fluide pour qu'il soit possible de procéder à de rapides réformes économiques. Les activités de renforcement des capacités et d'assistance technique sont généralement d'une grande utilité étant donné le manque de capacités disponibles pour procéder à de rapides modifications institutionnelles et politiques. On a pu constater que les pays africains sortant d'un conflit peuvent absorber l'aide de manière productive. Toutefois, les risques sont importants et cette aide devrait normalement être accordée sous forme de dons. Les priorités majeures sont en règle générale l'infrastructure, pour aider la réintégration au marché, et la fourniture de services sociaux de base à une grande partie de la population. Les stratégies d'aide de la Banque à ces pays durant cette phase devraient essentiellement consister à aider les équipes gouvernementales en place à l'issue du conflit à fournir des services de base suffisamment importants pour renforcer la détermination de la population à rétablir un appareil étatique et responsabiliser les intervenants.

### **D. De Monterrey au Sommet du Millénaire : accroître la rapidité des progrès en direction des ODM**

36. Grâce à l'augmentation des volumes d'aide permise par les engagements pris à Monterrey et à Gleneagles, qui se traduiront par l'augmentation du surcroît d'aide multilatérale et bilatérale, qui est actuellement estimé à un montant de l'ordre de six à huit milliards de dollars par an pour 2006, jusqu'au niveau de 25 milliards de dollars promis pour 2010, il est possible d'appliquer la stratégie du partenariat d'IDA-14 et le Plan d'action sur une plus grande échelle en suivant une démarche en « accordéon », qui permet d'engager une aide supplémentaire en faveur des pays et des activités en mesure d'utiliser celle-ci de manière efficace. On peut compter que, lorsque les efforts que nous déployons pour appuyer les États fragiles et les pays touchés par des conflits commenceront à produire des résultats, le nombre de pays passant de cette catégorie à une catégorie de pays affichant de meilleurs résultats, auxquels s'applique le système d'allocation de l'aide sur la base des résultats, ira en augmentant. De très fortes augmentations de l'aide permettraient également de forger des partenariats avec des bailleurs de fonds bilatéraux pour cibler des ressources sur trois catégories d'économies « sous-aidées » — les pays obtenant de

bons résultats, les pays en passe de franchir un cap, et les communautés économiques régionales — où elles pourraient très probablement avoir un impact d'envergure régionale.

37. **Combien d'aide l'Afrique peut-elle utiliser efficacement ?** Les estimations du montant supplémentaire de financement extérieur annuel que l'Afrique peut efficacement utiliser pour atteindre les ODM — y compris les ressources prévues par le Groupe d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire (70 milliards de dollars supplémentaires) et la Commission du Royaume-Uni pour l'Afrique (25 à 50 milliards de dollars de plus) — varient fortement pour plusieurs raisons : la sensibilité des estimations de coûts aux hypothèses relatives à l'efficacité des dépenses, la difficulté que pose la prise en compte des complémentarités entre les progrès accomplis dans un domaine sur les autres ODM, l'impact des efforts budgétaires déployés par les pays eux-mêmes pour se conformer aux conditions associées à l'aide, et la gestion macroéconomique des flux d'aide supplémentaires. Par ailleurs, la plupart des études consacrées au « calcul des coûts » des ODM ne considèrent que les coûts directs de la prestation de services dans les secteurs auxquels se rapportent lesdits objectifs (essentiellement l'éducation et la santé) et font abstraction de la nécessité de procéder à des investissements dans des secteurs complémentaires axés sur la croissance, comme l'infrastructure. Étant donné que ces estimations sont assorties d'importantes marges d'erreur, il est prudent de retenir une estimation du surcroît d'APD que l'Afrique pourrait utiliser efficacement dans les domaines de l'infrastructure et du développement humain allant de 14 à 18 milliards de dollars par an sur la période 2006-2008 à de 24-28 milliards de dollars par an d'ici 2015<sup>11</sup>. Il semble donc que les économies africaines pourraient utiliser efficacement des ressources supplémentaires pour stimuler leur croissance et atteindre les ODM.

38. **L'approche sectorielle de l'aide.** Le tableau 1 présent certaines estimations préliminaires de la répartition sectorielle de l'aide des bailleurs de fonds par comparaison à celle des ressources d'IDA-13. Le premier scénario décrit la composition moyenne prévue des engagements pris dans le cadre d'IDA-14 uniquement. Le deuxième présente des fourchettes d'allocation des 10 milliards de dollars supplémentaires accordés chaque année au titre de l'aide dans le cadre du « partenariat d'IDA-14 ». Les projections sont basées sur ce que nous savons des plans actuels de cofinancement des partenaires de développement dans le cadre d'IDA-14 et sur l'hypothèse supplémentaire selon laquelle les pays demanderont davantage d'aide dans les domaines déclarés prioritaires dans le cadre du partenariat d'IDA-14. Ce scénario indique un accroissement notable du volume de l'appui à l'infrastructure et un léger recentrage vers les investissements stimulant la croissance. Le dernier scénario, dit « post-Gleneagles », est une estimation de la manière dont le surcroît d'aide de 25 milliards de dollars pourrait être utilisé en 2010. Ces projections — qui sont tout à fait hypothétiques, puisque les dépenses au niveau des pays seront déterminées par les priorités nationales et effectuées par le biais des systèmes de gestion des dépenses publiques en place — indiquent la demande de financement dans chaque secteur,

---

<sup>11</sup> Plusieurs études de la Banque mondiale ont été récemment consacrées à l'estimation de la capacité des pays africains à absorber un montant d'APD plus élevé dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'infrastructure. Selon les estimations du financement du développement humain, les besoins de financement supplémentaires devraient passer de 8 milliards de dollars en 2006 à 14 milliards de dollars en 2015. Un montant supplémentaire de 3 à 4 milliards de dollars par an pourrait être absorbé par les programmes mondiaux de lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose. (Rapport de suivi mondial, 2005 ; Bair et Shetty, 2003). Selon les récents travaux du Réseau Infrastructure (Estache, 2005), le montant total des besoins d'investissement dans l'infrastructure africaine serait de l'ordre de 17 à 22 milliards de dollars par an. Une estimation prudente de l'APD qui serait nécessaire chiffre celle-ci à un montant de l'ordre de 6 à 8 milliards de dollars par an.

compte tenu de nos estimations de la capacité des pays africains à utiliser efficacement des ressources supplémentaires. Les projections des dépenses par comparaison aux montants prévus dans le cadre du partenariat d'IDA-14 font état d'une réorientation structurelle majeure, à savoir la très forte augmentation des financements au titre de la santé et de l'éducation.

**Tableau 1 - Allocation de l'appui supplémentaire des bailleurs de fonds (milliards de dollars par an)**

	<i>IDA13</i> (Moyenne 2003-2005)	<i>IDA14</i> (Moyenne-2008)	<i>IDA14</i> <i>Partenariat</i> <sup>b</sup> (Moyenne 2006-2008)	<i>Post-Glencagles</i> <sup>c</sup> (Moyenne 2009-2011)
Gouvernance, développement du secteur privé, stimulation des exportations, intégration régionale	1,1	1,2	2,0-2,6	2,0-5,0
Infrastructure (y compris infrastructure rurale)	1,5	2,0	4,0-4,2	6,0-9,0
Agriculture	0,3	0,3	0,5-0,9	1,0-3,0
Éducation	0,4	0,3	0,5-0,9	3,0-5,0
Santé	0,7	0,8	1,9-2,3	7,0-9,0
Total/moyenne	4,0	4,6	10,0	25,0

<sup>a</sup> Non compris un montant de 0,4 milliard de dollars par an réservé à l'apurement des arriérés.

<sup>b</sup> Suppose un financement supplémentaire de la communauté des bailleurs de fonds de 10 milliards de dollars (dont 0,6 milliard de dollars financé par IDA-14).

39. **Maintenir le pays au centre de l'action.** Les mesures proposées pour renforcer le modèle centré sur le pays utilisé dans le cadre du scénario du partenariat d'IDA-14 — en particulier la place plus importante accordée à la gouvernance et à une croissance partagée — offrent au pays une solide base à partir de laquelle gérer les ressources supplémentaires. Les initiatives du G-8, toutefois, confrontent les pays au défi que pose l'utilisation des nouvelles ressources par l'intermédiaire des systèmes nationaux. Les programmes « verticaux » conçus pour atteindre des résultats déterminés dans l'infrastructure, l'éducation et la santé sont des moyens attractifs de mobiliser les contribuables en faveur de l'aide au développement. Il faudra faire appel au leadership et/ou à l'appui du Groupe de la Banque — ses travaux d'analyse ou ses services de conseil sur l'action à mener — pour aider les pays à utiliser ces ressources de manière flexible et à les intégrer dans leurs systèmes nationaux. La Banque (en collaboration avec le FMI) pourra également renforcer les capacités des pays à utiliser des ressources accrues en les aidant à mieux maîtriser la gestion macroéconomique et l'allocation structurelle de flux d'aide. Il sera également nécessaire de renforcer encore plus les mécanismes de gestion du secteur public, et notamment l'analyse de projet, la préparation du budget, la présentation de rapports et les activités de suivi et d'évaluation, pour s'assurer que les ressources intérieures et étrangères sont bien utilisées.

40. **Ciblage de l'appui sur les pays qui peuvent en répercuter largement les avantages sur leurs voisins.** Dans le cadre d'IDA-14, tous les pays d'Afrique subsaharienne reçoivent des ressources affectées par le biais du système d'allocation des ressources basée sur la performance employé par l'IDA (PBA). La disponibilité d'un volume d'aide nettement plus élevé permettrait de consacrer un surcroît de ressources, en sus des fonds alloués dans le cadre du système PBA, à des pays et à des initiatives régionales qui peuvent avoir d'importantes retombées. La poursuite de cette stratégie pourrait avoir un impact notable sur la performance globale de l'Afrique et sur la rapidité avec laquelle les ODM seront atteints.

- ***Pays obtenant de bons résultats.*** Les pays obtenant de bons résultats montrent à leurs voisins qu'il est possible de réussir. L'Afrique aurait une physionomie très différente si trois pays de taille importante affichaient un taux de croissance supérieur à 8 %. Cibler une aide relativement massive sur un nombre limité de pays pourrait permettre de maximiser les progrès que peuvent faire ces derniers en direction de la plupart sinon de tous les ODM. Étant donné les contraintes qui existent au plan des ressources et le système actuel d'allocation de l'aide, une telle initiative impliquerait une action concertée de la communauté de développement.
- ***Pays en passe de franchir un cap.*** Une grande partie des coûts engendrés par les économies qui affichent de piètres résultats est assumée par les pays voisins ; les pays en passe de franchir un cap — par suite de la résolution de conflits internes ou d'une transformation politique — peuvent donc générer d'importants avantages dans toute la région. Il importe de leur prêter une attention particulière car leurs besoins de financement pourraient, dans certains cas, ne pas être satisfaits de manière adéquate par les mécanismes du programme d'IDA-14 et d'autres cadres d'allocation des ressources des partenaires de développement — comme la concentration des ressources affectées aux pays au début du processus où les réallocations intrarégionales. On a pu observer que les pays sortant d'un conflit peuvent absorber efficacement une assistance technique et un appui financier importants conçus pour leur permettre de réintégrer le marché et de fournir des services de base. Le Groupe de la Banque et la communauté des bailleurs de fonds dans son ensemble ont une connaissance suffisante des pays pour pouvoir analyser les contextes nationaux et déterminer quels pays en train de changer de cap pourront persévérer dans cette voie, en se basant sur les faibles améliorations affichées par le CPIA, une observation attentive des actions des dirigeants et les réalités politiques.
- ***Initiatives régionales.*** En pratique, les initiatives régionales n'ont bénéficié que d'un appui relativement limité dans le cadre du système actuel d'allocation de l'IDA, en partie par ce que ces interventions sont relativement nouvelles. Ces investissements pouvant avoir des répercussions extrêmement importantes, en particulier pour les pays enclavés, il importera d'accroître les financements au titre de projets régionaux bien conçus dès que des ressources seront disponibles. En sus des interventions dans le domaine du renforcement des capacités et des institutions, les projets envisagés par le Groupe de la Banque mondiale comptent un nombre de projets d'intégration régionale dont la part dans le total des projets augmente rapidement ; ceux qui pourront être financés au cours des trois prochaines années représentent actuellement plus de 2 milliards de dollars.

41. ***Un nouveau mécanisme de financement : le « fonds de capital-risque d'aide aux pays » (VCCAF) ou « fonds catalyseur d'aide aux pays » (CCF)*** . Pour appuyer la démarche sélective proposée, le Groupe de la Banque explorera la possibilité d'établir un nouveau mécanisme de financement basé dans ses institutions. Ce « fonds de capital-risque d'aide aux pays » (VCCAF) ou encore « fonds catalyseur d'aide aux pays » (CCF) pourrait permettre de prendre en compte un certain nombre de cas particuliers offrant, dans un contexte national posant des risques élevés,



des opportunités très prometteuses de stimuler le développement et la croissance en produisant de fortes externalités profitant aux pays voisins ; sans un tel fonds, ces interventions pourraient ne pas bénéficier de financements suffisants de l'IDA et de ses partenaires de développement. Il est important de noter qu'un tel mécanisme permettrait de *compléter* celui de l'IDA, sans le *remplacer*, laisserait les pays aux commandes des activités et serait fondé sur les systèmes de gestion des dépenses intégrées appuyés par l'IDA. Les situations dans lesquelles un VCCAF ou un CCF pourrait exploiter avec profit des opportunités sont notamment : i) les pays affichant de bons résultats, ii) les pays en passe de franchir un cap, et iii) des interventions régionales. Comme pour les autres fonds de ce type, le Groupe de la Banque assumerait la responsabilité du rendement global des ressources utilisées et de la gestion des risques.

## E. Plans pour l'avenir

42. En se fondant sur le programme d'action de plus vaste portée présenté dans le *Plan d'action pour l'Afrique*, la Région Afrique privilégiera trois axes stratégiques pendant la période couverte par IDA-14 (2006-2008) :

- Premièrement, nous renforcerons considérablement *l'accent* mis sur *les résultats* en constituant des cadres nationaux basés sur les résultats, en mettant en place des stratégies complètes d'aide-pays basées sur les résultats, en veillant à ce que la direction porte une attention accrue à la gestion du portefeuille de l'IDA sur la base des résultats et en fournissant des incitations à cet effet. En nous fondant sur les indicateurs de réalisation présentés plus haut et dans le plan d'action, nous suivrons les évaluations externes du ciblage sur les résultats et présenteront des rapports en la manière.
- Deuxièmement, nous accorderons plus d'importance, dans le cadre de nos analyses et de nos opérations, aux facteurs d'une croissance partagée. En particulier, nous forgerons des partenariats dynamiques avec d'autres entités pour aider les pays à créer un secteur privé africain dynamique, à stimuler les exportations — notamment les exportations de produits agricoles et agroindustriels — et combler le retard au plan des infrastructures. Dans chaque pays, nous identifierons par le biais du processus du DSRP une intervention à fort impact — par exemple dans le domaine du développement rural, de la santé ou de l'éducation — qui, de l'avis des pouvoirs publics et de la population, permet de manière tangible de favoriser le partage des avantages de la croissance, et nous accroîtrons notre appui à cette activité. Nous suivrons nos progrès au moyen des instruments d'enquête au niveau des pays, du cadre de résultats de l'IDA-14, et des enquêtes conçues par la Banque et ciblées sur le climat de l'investissement et la fourniture de services.
- Troisièmement, nous renforcerons notre *programme de partenariat* pour accélérer et renforcer au niveau national l'élan international imprimé par les processus de Monterrey et de Paris. En particulier, nous nous efforcerons de mettre au point et d'utiliser notre « menu d'options » pour mettre les analyses, les opérations et la connaissance des pays du Groupe de la Banque mondiale à la disposition d'autres partenaires de développement à titre de biens publics pour pouvoir exploiter efficacement les ressources croissantes mises à la disposition de l'Afrique. Nous nous efforcerons également de promouvoir activement des réunions du groupe consultatif axées sur « les résultats et les ressources », conçues pour mieux cibler les efforts d'alignement et d'harmonisation au niveau des pays sur la recherche de résultats, et accroître

la prévisibilité et la rapidité de la fourniture de l'aide. Nous jugerons du succès de nos efforts en ce domaine au moyen des indicateurs d'harmonisation de Paris et nous parrainerons et participerons activement aux évaluations indépendantes consacrées dans les pays aux pratiques des pouvoirs publics et des partenaires de développement.

MATRICE DES « ACTIONS PRIORITAIRES » DU PLAN D'ACTION POUR L'AFRIQUE DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE <sup>12</sup>

## Récapitulation des objectifs, actions et responsabilités

Cadre	Objectif	Actions	Indicateurs de progrès/résultats <sup>13</sup>	Risques
<b>1. Cadre axé sur les résultats pour avoir un impact</b>	<p>Aider les pays à formuler des stratégies nationales de développement axées sur les résultats</p> <p>Mesurer et présenter des rapports sur les progrès accomplis dans le cadre des programmes et des projets</p>	<p><i>Accorder une plus grande place aux travaux d'analyse et aux services de conseil — en collaboration avec les partenaires de développement — pour pouvoir appuyer des stratégies nationales renforcées et axées sur les résultats dans les 29 pays qui commencent à appliquer un premier ou un deuxième DSRP.</i></p> <p><i>Aider les 29 pays dotés d'une SRP à formuler et à mettre en œuvre des Plans de suivi et d'évaluation de leur stratégie nationale — notamment pour renforcer leurs systèmes statistiques — d'ici la fin de l'exercice 08.</i></p> <p><i>Collecter des données de référence et des informations permettant de procéder à des comparaisons dans dix pays sur les principaux domaines des services publics en procédant à des enquêtes ciblées auprès des clients et des prestataire de services, et notamment des feuilles de notes établies par les clients.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 75 % des pays ont des stratégies de développement opérationnelles d'ici 2010 (Indicateur de Paris n°1)</li> <li>• Augmentation de la proportion de pays dotés de cadres d'évaluation des performances transparents et se prêtant à un suivi (Indicateur de Paris n°11)</li> <li>• Augmentation du nombre de SRP basées sur les ODM/objectifs à long terme de 5 pour l'ex.06 à 10 d'ici la fin de l'ex. 08</li> <li>• Porter la note des capacités statistiques des pays à au moins 63 (moyenne pour les pays IDA-BIRD)</li> <li>• 15 pays ont une Stratégie nationale de développement des statistiques.</li> <li>• Mise en œuvre des plans de suivi et évaluation dans au moins 20 pays d'ici 2008</li> <li>• Base de données nationale intégrée de suivi et évaluation dans 15 des 29 pays SRP d'ici la fin de l'ex. 08</li> <li>• Les plans de renforcement des capacités de suivi et évaluation font l'objet d'un suivi dans tous les pays</li> <li>• Achèvement de 10 enquêtes ciblées auprès des clients et des prestataires des grands services publics d'ici la fin de l'ex. 08</li> <li>• Amélioration de la qualité des données avec DEC pour le suivi des 14 indicateurs de résultats dans les pays de la Catégorie I d'Ida-14.</li> </ul>	<p>Degré de détermination et d'aptitude du gouvernement à gérer pour obtenir des résultats, manque d'adhésion du pays (pilotage par les bailleurs de fonds). Les clients peuvent avoir besoin de plus de temps pour établir leurs processus internes. Retards</p> <p>Manque d'expérience dans la formulation de politiques basées sur les observations, insuffisance des capacités statistiques, insuffisance de conseils pertinents en matière de Suivi et évaluation et d'AT</p>

<sup>12</sup> Ces "Actions prioritaires" sont un sous-ensemble des actions énoncées dans la version intégrale Plan d'action pour l'Afrique.

<sup>13</sup> Les indicateurs indiqués en gras sont les indicateurs de résultats d'IDA-14 et les indicateurs des ODM.





**MATRICE DES « ACTIONS PRIORITAIRES » DU PLAN D'ACTION POUR L'AFRIQUE DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE <sup>12</sup>**

**Récapitulation des objectifs, actions et responsabilités**

Cadre	Objectif	Actions	Indicateurs de progrès/résultats <sup>13</sup>	Risques
		<i>Étendre la couverture des interventions de la SFI dans le cadre du Partenariat pour l'entreprise privée, notamment dans le secteur agroindustriel, d'un pays pour l'exercice 05 à 10 pays pour l'exercice 08.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passage des interventions du PEP de 1 pays pour l'ex. 05 à 10 pays pour l'ex. 08. L'évaluation du programme est achevée durant l'ex. 09</li> </ul>	
<b>3. Appuyer les facteurs de croissance : Comblers les insuffisances au niveau de l'infrastructure</b>	Stimulation des exportations	<p><i>Fournir un appui, avec les partenaires, à l'analyse et aux opérations pour identifier et éliminer les obstacles « internes » qui réduisent la compétitivité des exportations et font obstacle à l'intégration régionale dans 10 pays : 3 durant l'ex. 06, 3 durant l'ex. 07 et 4 durant l'ex. 08.</i></p> <p><i>Étendre l'appui fourni dans le cadre de l'Initiative de facilitation du commerce à 23 pays d'Afrique subsaharienne pour porter cet appui à environ USD 530 millions (contre USD 80 millions pour les ex.01 à 03) d'ici la fin de l'ex. 06.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles missions de conseil sur l'amélioration du cadre des affaires « interne », la compétitivité et l'intégration régionale dans 20 pays</li> <li>• Réduction de 15 % des coûts indirects des exportateurs par rapport à la référence de l'ex. 06 dans 10 pays d'ici l'ex. 09</li> <li>• Indication par les enquêtes auprès des entreprises d'améliorations dans la facilitation du commerce et la logistique :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au dédouanement (temps et coût)</li> <li>• À la frontière (temps et coût)</li> <li>• Frais de transport et de manutention</li> </ul> </li> </ul>	Utilisation plus lente que prévu des ressources ; absence d'un accès efficace au marché, et absence d'une démarche régionale pour la facilitation du commerce.
<b>3. Appuyer les facteurs de croissance : Comblers les insuffisances au niveau de l'infrastructure</b>	Comblers les insuffisances au niveau de l'infrastructure	<p><i>Accroître considérablement l'envergure des financements dans les infrastructures en Afrique subsaharienne pour les porter à environ USD 1,8 milliard d'ici l'ex. 06, à USD 2 milliards pour l'ex. 07 et à USD 2,4 milliards pour l'ex. 08.</i></p> <p><i>Collaborer dans le cadre du Consortium africain pour l'infrastructure à la mobilisation d'une aide supplémentaire des bailleurs de fonds au titre de l'infrastructure, pour obtenir une augmentation de l'ordre de 2,5 milliards de dollars d'ici l'exercice 08.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Passage de la proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable de 60 % pour l'ex. 05 à 63 % d'ici l'ex. 09</b></li> <li>• <b>Passage de la proportion de la population ayant accès à des moyens de télécommunications de 31 pour 1000 durant l'ex. 05 à 50 pour 1000 d'ici l'ex. 09</b></li> <li>• <b>Passage du taux d'électrification des ménages (indicateur IDA-14) de 24 % pour l'ex. 05 à 30 % d'ici l'ex. 09</b></li> </ul>	Pour les objectifs et indicateurs de financement : progrès plus lents que prévu des efforts visant à parvenir à un accord sur les questions de politiques/ institutionnelles qui sont essentielles à la viabilité, capacité d'absorption du client , et insuffisance des ressources de la Banque pour le traitement des dossiers. Disponibilité de ressources budgétaires
<b>Appuyer les facteurs de croissance : Intégration régionale</b>	Appuyer l'intégration régionale	<i>En collaboration avec des partenaires, dont le secteur privé, mobiliser l'appui (à hauteur d'environ un milliard de dollars par an) du Groupe de la Banque mondiale au titre d'investissements régionaux dans l'infrastructure et la santé jusqu'à</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement conjoint d'environ USD 1 milliard par an jusqu'à la fin de l'ex.08</li> <li>• Poursuite de programmes de renforcement des capacités pour au moins 4 CER d'ici l'ex. 08.</li> <li>• Exécution de programmes CER/NEPAD pour la</li> </ul>	

**MATRICE DES « ACTIONS PRIORITAIRES » DU PLAN D'ACTION POUR L'AFRIQUE DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE <sup>12</sup>**

**Récapitulation des objectifs, actions et responsabilités**

Cadre	Objectif	Actions	Indicateurs de progrès/résultats <sup>13</sup>	Risques
		<i>la fin de l'exercice 08.</i>	facilitation du commerce dans la région dans au moins 3 CER d'ici l'ex. 09 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de l'incidence de maladies qui se propagent au-delà des frontières</li> </ul>	
<b>3. Appuyer les facteurs de croissance : Renforcement des compétences nécessaires à la croissance et à la compétitivité.</b>	Renforcement des compétences nécessaires à la croissance et à la compétitivité	<i>Formuler et exécuter des plans opérationnels d'appui de l'IDA à l'enseignement secondaire dans 12 pays et à des centres de formation technique et des établissements d'études supérieures et de recherche, notamment dans le domaine agricole, dans 8 pays d'ici l'ex. 08.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement professionnel, post-secondaire et des sciences et technologies (sur la base des résultats des évaluations du climat de l'investissement)</li> <li>• D'ici la fin de l'ex. 08, adoption par les pays d'Afrique subsaharienne de stratégies détaillées de formation et d'enseignement secondaire ; exécution des stratégies dans 6 pays avec l'appui de l'IDA.</li> <li>• D'ici la fin de l'ex. 08, fourniture par l'IDA d'un appui aux instituts techniques et aux institutions du troisième cycle dans 8 pays.</li> </ul>	Difficultés posées sur le plan politique par l'application de mesures de partage des coûts aux niveaux d'enseignement post primaire, et par la formation de partenariats avec le secteur privé.  Maintien de l'appui politique aux réformes nécessaires pour établir des systèmes efficaces et financièrement viables ; coordination entre les pays et maintien de l'appui des bailleurs de fonds aux instituts de sciences et technologies
<b>3. Appuyer les facteurs de croissance : Renforcement de l'agriculture</b>	Accroissement de la productivité et de la viabilité de l'agriculture	<i>Mobiliser des programmes mondiaux (comme le CGIAR) afin d'accroître les investissements dans les sciences et technologies agricoles et de renforcer les systèmes nationaux d'innovation agricole</i>  <i>Augmenter les investissements publics et privés pour accroître d'ici la fin de l'exercice 08 la superficie des périmètres irrigués de 50 % par rapport à la superficie de référence de l'exercice 05, la Banque assumant le rôle de principal partenaire financier</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doublement du taux d'accroissement des rendements céréaliers en Afrique subsaharienne entre 1995-99 et 2005-2009.</li> <li>• Formulation et application de 12 plans d'action pour la croissance rurale d'ici l'ex. 09 – 4 par exercice de l'ex. 06 à l'ex. 08</li> <li>• Augmentation des périmètres irrigués de 50 % par rapport à la référence de l'ex. 05 dans le cadre des projets en cours, d'ici l'ex.08</li> </ul>	Manque de détermination du gouvernement à établir des infrastructures rurales et à irriguer. Cadres PSD peu favorables à l' irrigation privée

**MATRICE DES « ACTIONS PRIORITAIRES » DU PLAN D'ACTION POUR L'AFRIQUE DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE <sup>12</sup>**

**Récapitulation des objectifs, actions et responsabilités**

Cadre	Objectif	Actions	Indicateurs de progrès/résultats <sup>13</sup>	Risques
<p><b>4. Participation à la croissance et partage de ses bénéfices : Donner aux pauvres accès au marché</b></p>	<p>Donner aux populations pauvres accès au marché</p>	<p><i>Accroître les investissements dans les routes rurales, en commençant par les routes de desserte, de 20 % par an.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Passage du pourcentage de la population rurale ayant accès à routes praticables toute l'année de 34 % pour l'ex. 05 à 40 % d'ici l'ex. 08</b></li> <li>• Suivre l'évolution des disparités entre les revenus en zones rurales et urbaines au moyen des données sur les ménages et des enquêtes ciblées</li> </ul>	<p>Absence de ressources pour l'irrigation et les routes financées par l'État. Faible rentabilité de l'irrigation; coût élevé de la construction et de l'entretien des routes</p>
<p><b>4. Participation à la croissance et partage de ses bénéfices : Mener les efforts de développement humain sur une plus grande échelle</b></p>	<p>Mener les efforts de développement humain sur une plus grande échelle</p>	<p><i>Accroître de 150 % la portée du Programme renforcé de lutte contre le paludisme dans 17 pays d'ici la fin de 2008</i></p> <p><i>Fournir un appui hors prêts de plus grande envergure aux programmes de lutte contre le VIH/SIDA et prendre des mesures pour remédier aux déficits de financement dans dix pays, dont au moins deux pays à revenu intermédiaire, d'ici 2007</i></p> <p><i>Étendre l'appui de l'IDA à l'enseignement primaire pour en faire bénéficier au moins 15 pays par le biais de l'Initiative pour l'accélération du programme « Éducation pour tous »</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les pays couverts par le Programme renforcé : utilisation de filets imprégnés d'insecticides par 60 % des personnes à risque, en particulier les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes ; traitement d'au moins 60 % des paludéens dans les 24 heures suivant l'apparition des premiers symptômes ; administration d'un traitement présomptif intermittent à 60 % des femmes enceintes</li> <li>• Couverture : a) de 75 % des activités de prévention pour les groupes pertinents sur le plan épidémiologique (c'est-à-dire les groupes dans lesquels se produisent la majorité des nouveaux cas d'infection) ; et b) des objectifs de traitement tels que convenus avec l'OMS, l'ONUSIDA, le Fonds mondial et PEPFAR.</li> <li>• <b>Abaissement de la prévalence du VIH chez les femmes de 9.4 % en 2003 à 7,5 % en 2010 en Afrique subsaharienne</b></li> <li>• <b>Passage du taux d'achèvement du cycle d'enseignement primaire en Afrique subsaharienne de 50 % en 2003 à 65 % d'ici 2008</b></li> <li>• <b>D'ici la fin de l'ex. 08, acceptation des plans de développement du secteur primaire de 23 pays par les bailleurs de fonds dans le cadre de l'Initiative pour l'accélération du programme EPT ; mise en œuvre d'au moins 15 de ces plans avec l'appui de l'IDA ou du Fonds de catalyse de l'initiative pour</b></li> </ul>	<p>Insuffisance des capacités d'exécution et manque de direction au niveau des pays ; insuffisance du financement mondial de la production d'ACT et difficultés posées par la passation de marchés collaboration avec d'autres partenaires</p> <p>Lenteur des progrès d'harmonisation avec les partenaires à la lutte contre le sida ; Exécution insuffisante au niveau des pays</p> <p>Remise en cause de la crédibilité de l'initiative pour l'accélération de l'EPT par les difficultés de financement et d'exécution rencontrées par les pays déjà approuvés, ce qui réduit les incitations à participer pour les autres pays. Les obstacles ayant un impact</p>



**MATRICE DES « ACTIONS PRIORITAIRES » DU PLAN D'ACTION POUR L'AFRIQUE DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE <sup>12</sup>**

**Récapitulation des objectifs, actions et responsabilités**

Cadre	Objectif	Actions	Indicateurs de progrès/résultats <sup>13</sup>	Risques
		<p><i>Accélérer le rythme des progrès pour pouvoir atteindre l'ODM relatif à la population féminine par le biais du renforcement des systèmes nationaux dans 10 pays d'ici l'exercice 08</i></p>	<p><b>l'accélération de l'EPT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration des questions de parité hommes-femmes dans les DSRP de 10 pays et prise en compte dans les BAS basées sur les résultats</li> <li>• <b>Passage du ratio filles-garçons dans le primaire et dans le secondaire de 80 % en 1995 à 90 % en 2010</b></li> </ul>	<p>sur les taux d'achèvement, surtout au plan de la demande, peuvent ne pas pouvoir être résolus par des interventions à court terme</p> <p>Manque de détermination au niveau politique/social à assurer l'égalité des sexes</p>
<p><b>5. Renforcement des partenariats</b></p>	<p>Renforcement des partenariats au niveau national</p>	<p><i>Revoir le mécanisme du groupe consultatif pour instaurer des « réunions annuelles sur les ressources et les résultats », accroître la portée du programme de ces réunions et renforcer le partenariat constitué aux fins de la réalisation des programmes relatifs aux ODM.</i></p> <p><i>Renforcer le lien entre ressources et résultats, et poursuivre de manière plus générale le programme d'harmonisation et d'alignement au niveau des pays. Dans le cadre de ces efforts, la Banque appuiera des évaluations indépendantes des relations entre pays et bailleurs de fonds dans cinq pays africains</i></p> <p><i>Constituer un menu d'options pour mettre le savoir théorique et opérationnel du Groupe de la Banque mondiale au service de la communauté du développement à titre de bien public. Permettre aux bailleurs de fonds d'attribuer leur surcroît d'aide en partenariat avec l'IDA tout en conservant leur identité.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voie suivie par la communauté des bailleurs de fonds pour atteindre l'objectif de la Déclaration de Paris dans au 20 pays durant l'ex. 09. Amélioration des indicateurs de la Déclaration de Paris dans 15 pays d'ici la fin de l'ex. 08</li> <li>• Évaluations indépendantes des relations entre pays et bailleurs de fonds dans 5 pays africains</li> <li>• Doubler le ratio des opérations de l'IDA bénéficiant d'un cofinancement (y compris les PRSC et les opérations de portée sectorielle) par rapport à l'exercice 05 dans 10 pays d'ici l'ex. 08</li> </ul>	<p>Priorités concurrentes des bailleurs de fonds et instruments différents</p>